

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE**

---

**RAPPORT FINANCIER  
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS  
de l'exercice terminé le 31 décembre 1983**  
et  
**RAPPORT DU COMITÉ  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5B (A/39/5/Add.2)



**NATIONS UNIES**

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE**

**RAPPORT FINANCIER  
ET ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**  
de l'exercice terminé le 31 décembre 1983

et

**RAPPORT DU COMITÉ  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-NEUVIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5B (A/39/5/Add.2)



**NATIONS UNIES**

New York, 1984

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
SIGLES .....	vi
LETTRE D'ENVOI .....	vii
PREMIERE PARTIE : FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE	
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983 .....	2
II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	6
III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	17
IV. COMMENTAIRES DU DIRECTEUR GENERAL DU FISE SUR LES OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	18
V. ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983 .....	25
<u>Etat I</u> Etat comparatif des recettes et des dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1983 .....	26
<u>Etat II</u> Etat comparatif de l'actif et du passif et situation financière au 31 décembre 1983 .....	27
<u>Etat III</u> Etat de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983 .....	28
<u>Etat IV</u> Engagements de 1983 (récapitulation de l'état V) .....	29
<u>Etat V</u> Etat des engagements, des dépenses et des soldes inutilisés des engagements à imputer sur la masse commune des ressources et les fonds supplémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983 .....	30
<u>Etat VI</u> Etat des prévisions de dépenses, des dépenses engagées et des soldes inutilisés pour l'exercice biennal 1982-1983	33
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS .....	36
RECAPITULATION DE PRINCIPES COMPTABLES IMPORTANTS .....	39
TABLEAUX RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS .....	42
Tableau 1 Contributions reçues ou annoncées pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983 .....	42

TABLE DES MATIERES (suite)

Pages

Tableau 2	Autres recettes : chiffres pour 1983 et chiffres correspondants de 1982 .....	45
Tableau 3	Disponibilités au 31 décembre 1983 .....	46
Tableau 4	Contributions à la masse commune des ressources et aux fonds supplémentaires à recevoir au 31 décembre 1983	47
Tableau 5	Sommes à recevoir, avances et dépôts : chiffres pour 1983 et chiffres correspondants de 1982 .....	49
Tableau 6	Stocks : chiffres pour 1983 et chiffres correspondants pour 1982 .....	50
Tableau 7	Etats des contributions annoncées ou versées à l'avance pour des exercices ultérieurs au 31 décembre 1983 ....	51
Tableau 8	Sommes à payer et autres engagements non réglés : chiffres pour 1983 et chiffres correspondants de 1982	52
Tableau 9	Fonds d'affectation spéciale pour les achats et services remboursables (récapitulation des opérations de 1983) .....	53

ANNEXE DE LA PREMIERE PARTIE

Renseignements statistiques et autres .....	55
---	----

DEUXIEME PARTIE : OPERATION CARTES DE VOEUX

AVANT-PROPOS .....	64	
RESUME .....	65	
I. APERCU DE LA CAMPAGNE DE 1982 .....	66	
Tableau 1	Tableau récapitulatif des résultats de la campagne de 1982 : chiffres provisoires et chiffres effectifs	69
Tableau 2	Tableau récapitulatif de l'Opération cartes de voeux (les dépenses, variables et fixes, sont ventilées par fonction) .....	70
Tableau 3	Recettes brutes provenant des ventes de 1982 et nombre de cartes vendues et chiffres comparatifs pour 1981 (par régions et principaux pays de vente)...	71
Tableau 4	Recettes brutes dans les principaux pays de vente par rapport au chiffre de la population : chiffres de la campagne de 1982 et chiffres comparatifs de la campagne de 1981 .....	73

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
Tableau 5 Récapitulation des résultats de la campagne de 1982 et comparaison avec les résultats ajustés sur la base des taux de change initialement prévus et avec le budget approuvé .....	74
II. ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINE LE 30 AVRIL 1983 .....	75
<u>Etat I</u> Etat comparatif des recettes et des dépenses de la campagne terminée le 30 avril 1983 .....	75
<u>Etat II</u> Etat comparatif de l'actif et du passif au 30 avril 1983	76
<u>Etat III</u> Dépenses autorisées et dépenses engagées pour la campagne terminée le 30 avril 1983 et soldes inutilisés à cette date .....	77
NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS .....	78
RECAPITULATION DE PRINCIPES COMPTABLES IMPORTANTS .....	78
TABLEAUX RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS .....	80
Tableau 1 Autres recettes et pertes de la campagne de 1982 et chiffres comparatifs de la campagne de 1981 .....	80
Tableau 2 Stocks au 30 avril 1983 et chiffres comparatifs de l'exercice précédent .....	81
Tableau 3 Variation des stocks de cartes finies : campagne de 1982 .....	82

## SIGLES

CEE	Communauté économique européenne
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OMS	Organisation mondiale de la santé
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Unesco	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

LETTRE D'ENVOI

Le 18 juin 1984

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, y compris l'Opération cartes de voeux, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1982, états qui ont été présentés par le Directeur général. Le Comité des commissaires aux comptes les a examinés et l'opinion des commissaires aux comptes est jointe auxdits états.

Je vous prie de bien vouloir trouver également ci-joint le rapport du Comité sur les comptes susmentionnés pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1983.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et Vérificateur général  
des comptes du Bangladesh,

Président du Comité des commissaires  
aux comptes de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Monsieur le Président de l'Assemblée  
générale des Nations Unies  
New York, N.Y.

PREMIERE PARTIE

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Introduction

1. Le Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) présente ci-après le rapport financier annuel sur les comptes du FISE pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983, qui comporte six états et neuf tableaux.

2. Le système financier du FISE est décrit dans le document intitulé "Exposé général des politiques, de l'organisation et des méthodes de travail du FISE" (E/ICEF/670/Rev.3). En outre, le plan à moyen terme pour la période 1983-1987 (E/ICEF/1984/3) compare la situation financière effective en 1983 avec les prévisions du plan financier pour 1983 ainsi qu'avec les projections financières pour les années à venir. Le présent rapport financier donne des détails sur les résultats financiers des activités du FISE en 1983, dont les points saillants sont exposés dans les paragraphes ci-après.

3. Les résultats financiers enregistrés en 1983 en termes nominaux font apparaître l'évolution suivante par rapport aux résultats enregistrés en 1982 :

	Evolution nominale		
	1982	1983	Pourcentage
	(En millions de dollars E.-U.)		
Recettes	378	342	(10)
Dépenses	289	332	15

4. Si l'on tient compte d'une baisse de 5 p. 100 en 1983 de la valeur unitaire de l'indice des Nations Unies pour les exportations d'articles manufacturés, qui reflète les incidences à la fois des taux de change et de l'inflation, les dépenses engagées par le FISE en 1983 au titre des programmes (à l'exception des activités spéciales menées en 1982 au titre des principales opérations de secours d'urgence) font apparaître une augmentation notable qui peut se résumer comme suit, en termes nominaux et en termes réels :

	Croissance nominale			Aux prix fixes de 1982		
	1982	1983	Pourcentage	1982	1983	Pourcentage
	(En millions de dollars E.-U.)					
Recettes	328	332	1	328	349	6
Dépenses	275	305	11	275	321	16

5. Du fait de la hausse continue du dollar en 1983, la valeur des recettes en dollars a été nettement inférieure à ce qu'on avait prévu. En revanche, le pouvoir d'achat plus élevé du dollar a fait baisser les prix en dollars de certains biens et services acquis par le FISE tant dans le cadre de ses programmes qu'au titre de son budget. Toutefois, les économies ainsi réalisées (12 millions de dollars) n'ont pas entièrement équilibré la baisse des recettes (19 millions de dollars) entraînée par le cours élevé du dollar.

6. Le FISE a pour politique de maintenir un volant de liquidité aussi faible que possible - tout en restant suffisant -, afin de tirer parti au maximum des sommes qu'il reçoit. Le montant de l'encaisse correspondant à la masse commune des ressources reste relativement peu élevé; toutefois, les liquidités considérables dont le Fonds dispose au titre des fonds supplémentaires l'assurent d'une bonne sécurité financière.

#### Recettes

7. Presque tous les gouvernements, tant des pays développés que des pays en développement, ont contribué au FISE en 1983. Plusieurs donateurs ont versé des contributions supplémentaires, en plus des contributions à la masse commune des ressources annoncées à l'origine pour 1983; d'autres ont contribué des sommes considérables pour l'"adoption" de projets financés par prélèvement sur la masse commune des ressources et les projets "notés" ont bénéficié de contributions très importantes au titre des fonds supplémentaires.

8. Le montant total des recettes du FISE en 1983 a été de 342 millions de dollars. Conformément à la tradition établie, 75 p. 100 de ces recettes (255 millions de dollars) provenaient de gouvernements et d'organisations intergouvernementales, 17 p. 100 (60 millions de dollars) de sources privées, grâce à des campagnes d'appels de fonds, de la vente de cartes de vœux et de dons individuels, 3 p. 100 (11 millions de dollars) des organismes des Nations Unies et 5 p. 100 (16 millions de dollars) de sources diverses. Cette dernière somme de 16 millions de dollars doit s'entendre après réduction de 4 millions de dollars, du fait qu'au cours de l'année les éléments d'actif libellés en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis ont dû être réévalués au taux de change utilisé pour les opérations de l'ONU.

9. Les recettes destinées à la masse commune des ressources étaient de 241 millions de dollars, soit sensiblement le même montant qu'en 1982. Les recettes provenant de contributions à des fonds supplémentaires s'élevaient à 101 millions de dollars, soit une augmentation de 7 p. 100 par rapport à 1982, si l'on exclut de la comparaison les activités menées au titre des opérations de secours au Liban.

#### Dépenses

10. En 1983, les dépenses se sont élevées à 332 millions de dollars (soit une augmentation de 43 millions de dollars, ou de 15 p. 100 par rapport à 1982), qui se ventilaient comme suit : 148 millions de dollars pour les fournitures et le matériel, 98 millions de dollars pour l'assistance sous d'autres formes (telles que les subventions pour la formation, les dépenses relatives au personnel engagé au titre de projets et les dépenses locales) et 45 millions de dollars au titre de l'appui aux programmes. Le solde (41 millions de dollars) était constitué par les dépenses des services d'administration. Après déduction des contributions des gouvernements au titre des dépenses budgétaires locales, des contributions du personnel et d'autres recettes inscrites au budget, le montant net des dépenses d'appui aux programmes au niveau local et des dépenses des services d'administration était respectivement de 38 millions de dollars et de 37 millions de dollars.

11. En 1983, des dons en nature, évalués par les donateurs à 3 millions de dollars, ont été reçus pour des projets par l'intermédiaire du FISE. Ces dons ne figurent pas dans les comptes du FISE, bien que ce soient ses services administratifs qui s'en occupent.

#### Fonds d'affectation spéciale

12. N'ont pas été comptabilisés dans les rubriques "Recettes" et "Dépenses" les fonds d'affectation spéciale qui ne nécessitent pas l'approbation d'engagements par le Conseil d'administration du FISE. Il s'agit essentiellement de fonds destinés à financer les biens et services achetés et fournis, contre remboursement, par le FISE pour le compte de gouvernements, d'autres organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales. En 1983, les contributions versées ou annoncées au FISE au titre de ces fonds d'affectation spéciale s'élevaient à 28 millions de dollars, soit 9 millions de dollars de plus qu'en 1982. Les dépenses et engagements de dépenses imputés sur ces fonds d'affectation spéciale se sont élevés à 23 millions de dollars, soit 5 millions de dollars de moins qu'en 1982.

#### Encaisse

13. Le FISE ne dispose pas d'une réserve officielle et n'a pas le droit d'emprunter. Il a donc besoin d'une réserve de liquidités pour couvrir des déséquilibres temporaires des mouvements de trésorerie en cours d'exercice; des différences entre les prévisions de recettes annuelles et les recettes annuelles effectives ainsi que les dépenses imputées sur la masse commune des ressources sont donc inévitables. La politique du FISE consiste à maintenir, dans les limites de la prudence, le solde en espèces de la masse commune des ressources à son niveau le plus bas et à utiliser au maximum les ressources disponibles. Il est également possible d'utiliser 50 p. 100 des soldes en espèces des fonds supplémentaires pour garantir, à titre temporaire et en cas de besoin, les liquidités de la masse commune des ressources tant que les modifications nécessaires n'ont pas été apportées à la planification. A la fin de 1983, sur le montant total des disponibilités (138 millions de dollars), 68 millions de dollars représentaient les réserves de liquidités du FISE prévues à cette fin et constituées par des fonds de la masse commune des ressources (12 millions de dollars) et par la moitié des soldes des fonds supplémentaires (56 millions de dollars).

14. Le montant total des disponibilités (138 millions de dollars), y compris 13 millions de dollars provenant des fonds d'affectation spéciale, était placé dans de grandes banques de la plupart des pays où le FISE exerce des activités. Sur ce montant, 123 millions de dollars étaient placés dans des comptes de dépôt à terme portant intérêt et 15 millions de dollars dans des comptes courants bancaires, dont beaucoup étaient aussi porteurs d'intérêt. Le montant total des liquidités du FISE comprend des avoirs en monnaies qui ne peuvent être utilisées que dans le pays donateur pour effectuer des achats et pour d'autres dépenses. A la fin de 1983, ce solde était de 6 millions de dollars, soit 2 millions de dollars de moins qu'en 1982.

15. A la fin de 1983, le montant total des contributions à recevoir se chiffrait à 118 millions de dollars, soit 6 millions de dollars de plus qu'en 1982. Ce montant relativement élevé est imputable pour l'essentiel à des grosses contributions à des projets adoptés ainsi qu'à des annonces de contributions importantes à des projets notés et ne doit pas être interprété comme une détérioration du système de versement annuel des contributions au FISE. En fait, de nombreux gouvernements et comités nationaux pour le FISE ont versé leurs contributions au début de 1983. Un appel a été lancé à tous les donateurs pour qu'ils s'efforcent de suivre cet exemple en 1984 et 1985 et, si possible, de faire mieux encore.

#### Engagements

16. En 1983, le Conseil d'administration a approuvé de nouveaux engagements d'un montant total de 182 millions de dollars à des programmes en faveur de l'enfance exécutés dans 85 des 113 pays avec lesquels le FISE coopère, ainsi qu'à des projets régionaux et interrégionaux. Sur ce total, les engagements pris au titre de la masse commune des ressources représentaient 109 millions de dollars et les engagements pris au titre de projets que le Conseil a "notés" comme méritant d'être appuyés et qui étaient financés par des annonces de contributions à des fonds supplémentaires faites en 1983, représentaient 73 millions de dollars. En outre, le Conseil a approuvé à sa session de mai 1983 des engagements budgétaires d'un montant de 221 millions de dollars.

Le Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance,

(Signé) James P. GRANT

Introduction

1. Conformément à la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), y compris l'Opération cartes de voeux, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983.
2. Cette vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit règlement, et conformément aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Les comptes ont été vérifiés au siège du FISE et de l'Opération cartes de voeux à New York, à Genève, à Copenhague et dans les bureaux extérieurs en Colombie, en Inde, en République-Unie de Tanzanie et en Thaïlande.
3. Au cours de l'exercice considéré, le Comité a maintenu sa pratique, qui est de communiquer les résultats de vérifications particulières et d'envoyer à l'Administration une série d'observations et de recommandations détaillées. Cette pratique a permis d'établir un dialogue permanent avec l'Administration et est conforme à la nouvelle orientation du Comité, qui consiste à effectuer une vérification à l'échelle du système dans tous les organismes des Nations Unies dont le Comité doit vérifier les comptes.
4. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté avec satisfaction que l'Administration s'est occupée sans retard des questions portées à son attention et qu'elle s'efforce d'améliorer les systèmes de gestion et de contrôle financiers. Les observations des commissaires aux comptes ont pour objet de l'aider à envisager et à introduire de nouvelles améliorations. Les aspects les plus importants des opérations de vérification pour l'exercice écoulé sont présentés ci-après. Nous en avons discuté avec l'Administration, dont les réactions sont indiquées s'il y a lieu.

Résumé des conclusions

5. Notre examen a révélé que, dans certains cas, l'exécution des projets n'était pas satisfaisante et que l'examen, le suivi et l'évaluation des projets présentaient des lacunes. Nous avons noté également que la délégation des pouvoirs aux bureaux régionaux et aux bureaux extérieurs pour les achats locaux n'était pas suffisante, que les fournitures nécessaires aux projets étaient parfois livrées avec retard et que les règlements pertinents touchant les appels d'offre n'étaient pas rigoureusement respectés. Les contrôles internes concernant les demandes d'indemnisation en matière d'assurance étaient insuffisants, et d'importantes avances consenties à des gouvernements n'avaient pas été réglées.
6. En outre, nous avons constaté que dans certains bureaux extérieurs, on gardait des soldes inutilisés de liquidités dans des comptes bancaires ne portant pas intérêt. Qui plus est, les écarts constatés sur les relevés d'ajustement bancaire et des chèques non présentés depuis longtemps ne faisaient pas l'objet d'un règlement rapide. Nous avons observé aussi des lacunes dans le système actuel de contrôle des allocations de crédits et dans l'inventaire du matériel. De plus, notre examen a montré qu'il fallait continuer à rationaliser la procédure de recours à des services de consultants.

7. En vérifiant les comptes de l'Opération cartes de vœux, nous avons relevé des sommes à recevoir depuis longtemps. La procédure à suivre pour les achats n'était parfois pas conforme aux dispositions du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies. Il restait un stock considérable de papier inutilisé et de cartes invendues à la fin de chaque exercice et les inventaires ne faisaient l'objet d'aucun contrôle interne.

### Activités menées au titre des projets

#### Examen et suivi

8. Au cours de notre vérification, nous avons noté que les opérations d'examen et de suivi effectuées par le FISE pour les programmes bénéficiant de son assistance n'étaient ni suffisantes ni efficaces. Dans certains cas, le siège n'avait pas reçu en temps voulu ni régulièrement les rapports et états requis des bureaux extérieurs; dans certains bureaux extérieurs, on ne procédait pas aux examens annuels à entreprendre conjointement par le FISE et les gouvernements; en outre, il arrivait fréquemment que des projets ne soient pas réalisés dans les délais spécifiés et qu'il faille les prolonger d'année en année.

9. Nous avons noté également que, pour certains projets, des fonds considérables demeuraient inemployés en raison de retards dans l'exécution des activités prévues, alors que pour d'autres, le montant des dépenses engagées dépassait - avant l'achèvement des projets - le montant des fonds autorisés.

10. Grâce aux examens annuels des programmes, réalisés conjointement par le FISE et par les gouvernements, nous avons constaté également que les ressources du Fonds avaient été dispersées sur un si grand nombre de projets qu'il était devenu difficile d'évaluer l'impact de l'assistance fournie par le Fonds dans certains pays.

11. Nous avons recommandé de veiller davantage à ce que les bureaux extérieurs fournissent régulièrement leurs rapports et renseignements, et d'introduire un système de rapports périodiques des bureaux extérieurs indiquant l'état d'avancement des projets du point de vue tant matériel que financier. En outre, nous avons recommandé de renforcer les méthodes d'examen et de suivi au siège.

12. L'Administration a signalé que, pour renforcer encore les fonctions techniques et consultatives du FISE et pour améliorer les méthodes d'examen et de suivi des projets, elle avait déjà réorganisé le secrétariat du Fonds et que des mesures avaient été prises pour :

a) Expérimenter dans un certain nombre de bureaux de pays un système révisé de codage des renseignements relatifs aux programmes en prévision d'une application de ce système à l'échelon mondial;

b) Elaborer un manuel relatif aux programmes;

c) Améliorer la qualité de l'analyse de la situation des enfants;

d) Appuyer les efforts pour traiter d'un certain nombre d'autres activités au niveau mondial.

## Evaluation

13. Les bureaux extérieurs procèdent à une évaluation des programmes en association avec les gouvernements et les résultats de ces évaluations sont communiqués au siège à des fins d'analyse et d'enregistrement. Nous avons noté cependant qu'il n'existait au siège du FISE aucun mécanisme assurant que ces rapports sont effectivement analysés et que l'expérience ainsi acquise est mise à profit dans les opérations de programmation ultérieures. De plus, les tâches ayant trait à la mise en route et à l'achèvement des activités d'évaluation et des activités complémentaires relevaient essentiellement des bureaux extérieurs, sans aucune participation directe ou active des bureaux régionaux ou du siège au processus d'évaluation.

14. Nous avons recommandé qu'on continue de renforcer le système d'évaluation en mettant en place des mécanismes appropriés au siège et en assurant une participation suffisante des bureaux régionaux aux activités d'évaluation.

15. L'Administration a déclaré qu'elle avait entrepris récemment de renforcer les instructions existantes, qui prévoient un calendrier provisoire d'évaluation pour tous les nouveaux plans d'action relatifs à des projets, et qu'elle avait également demandé aux bureaux extérieurs d'institutionnaliser les examens annuels des programmes avec les gouvernements. En outre, l'Administration a signalé que la Division des programmes au siège avait été déjà réorganisée de façon à renforcer le rôle du siège dans l'exécution des programmes de pays, et notamment dans les opérations de suivi et d'évaluation; à présent, le siège et les bureaux régionaux s'acquittaient de façon plus efficace de leur rôle d'appui, y compris en matière d'identification et de mobilisation de l'appui technique, d'analyse des rapports d'évaluation, de synthèse des résultats des évaluations et de diffusion de certains renseignements relatifs aux évaluations.

## Systeme des achats

### Délégation des pouvoirs

16. Au cours de notre examen, nous avons constaté que, du fait de la centralisation des responsabilités en matière d'achats, les bureaux régionaux et les bureaux extérieurs devaient passer par le siège pour la plupart des autorisations d'achats; cette procédure étant longue, le calendrier des activités prévues aux projets en souffre souvent. A sa session de 1979, le Conseil d'administration du FISE a estimé qu'il fallait effectuer davantage d'achats de fournitures et de matériel à l'échelon local dans les cas où cela permettait d'éviter des retards de livraison et des problèmes de transport et d'encourager le développement des capacités nationales.

17. En vue d'appliquer pleinement la décision du Conseil d'administration et de simplifier les procédures d'achat, de façon à améliorer l'exécution des projets, nous avons recommandé de donner davantage de pouvoirs aux bureaux extérieurs pour les achats à effectuer à l'échelon local.

18. L'Administration a indiqué que le FISE achète en grandes quantités et qu'il valait mieux centraliser les achats pour réaliser globalement les meilleures économies possibles sur le plan financier mais aussi, ce qui était tout aussi important, dans l'utilisation du personnel. L'Administration a reconnu également la nécessité de faire preuve d'une plus grande souplesse, d'étendre les pouvoirs des parties concernées, d'améliorer les directives et critères et de simplifier les

procédures pour faciliter les achats à l'échelon local dans les cas où cela était justifié; à cette fin, elle avait déjà entrepris une étude sur le système d'achats au niveau local.

#### Dates prévues de livraison

19. Nous avons également noté que dans certains cas les fournitures n'étaient pas livrées aux dates prévues dans les demandes de fonds, et ce essentiellement pour les raisons suivantes :

a) Les bureaux extérieurs indiquaient des dates de livraison sans prendre en considération les contraintes qui pèsent sur le système d'achat;

b) Les renseignements requis en ce qui concerne les achats n'étaient pas précis et la fourniture de renseignements supplémentaires entraînait des retards.

20. Pour veiller à ce que les projets ne pâtissent pas d'un manque de fournitures et de matériel, nous avons recommandé - et l'Administration a accepté cette recommandation - de contrôler plus étroitement la fixation des dates de livraison et de donner aux bureaux extérieurs des instructions précises afin qu'ils indiquent des délais raisonnables et présentent les demandes de fonds et de matériel bien avant les dates de livraison fixées comme objectif. L'Administration a indiqué en outre que, grâce à la mise en place de nouveaux systèmes informatisés, il serait possible d'établir plus fréquemment des rapports de contrôle des livraisons et qu'elle coopérerait davantage avec les bureaux extérieurs pour se faire une meilleure idée de leurs besoins en fournitures et pour établir des délais de livraison réalistes.

#### Appel à la concurrence

21. Notre examen nous a permis également de constater les faits suivants :

a) Une commande avait été attribuée à plusieurs soumissionnaires pratiquant des prix différents, sans que des efforts soient faits pour obtenir les fournitures au meilleur coût proposé et sans que soient mentionnées les raisons pour lesquelles l'offre du fournisseur le moins disant n'avaient pas été acceptées intégralement;

b) Certaines commandes n'avaient pas été attribuées aux fournisseurs les moins disants et les raisons pour lesquelles leurs offres n'avaient pas été acceptées n'avaient pas été précisées. Ces décisions avaient eu pour effet d'accroître considérablement les coûts supportés par le FISE;

c) Dans un autre cas, une offre moins avantageuse avait été acceptée du fait d'une erreur commise dans l'enregistrement de l'offre la plus intéressante;

d) Dans certains cas, les appels d'offres n'avaient pas été soumis à un nombre suffisant de fournisseurs potentiels;

e) Des contrats portant sur des travaux d'édition et sur l'impression de publications avaient été attribués sans appels d'offres;

f) Dans certains cas, des contrats avaient été attribués - et ultérieurement modifiés - sans l'approbation préalable du comité compétent de révision des contrats;

g) Dans d'autres cas, on avait obtenu du Comité de révision des contrats l'approbation d'un coût forfaitaire avant même que les bureaux extérieurs ne présentent une demande de fonds et de matériel en bonne et due forme;

h) Dans certains bureaux extérieurs, on ne tenait pas à jour les listes des fournisseurs potentiels.

22. Nous avons recommandé de faire des efforts pour attribuer les contrats au fournisseur le moins disant qui soit acceptable et, dans les cas où les offres les moins coûteuses n'étaient pas acceptées, de faire consigner des justifications suffisantes à l'appui des décisions prises. En outre, nous avons fait les recommandations suivantes : dans tous les cas, il conviendrait d'adresser des appels d'offres à tous les fournisseurs potentiels, de tenir à jour la liste des fournisseurs et de ne pas passer commande sans l'avis préalable du Comité de révision des contrats.

23. L'Administration nous a informés que, compte tenu des contraintes pesant sur le système des achats, les opérations d'achat avaient été menées en fait au mieux des intérêts du FISE et des pays bénéficiaires, et que les raisons et les justifications qui motivaient les décisions d'achats figureraient désormais dans les dossiers de soumission et dans les documents présentés au Comité de révision des contrats. L'Administration a également convenu de réviser la procédure relative au traitement des soumissions ainsi que la formule de l'approbation d'un prix forfaitaire par le Comité de révision des contrats.

#### Retard de livraison

24. Par ailleurs, nous avons noté que dans un bureau extérieur, il était arrivé plusieurs fois que des fournitures ne soient pas livrées à la date fixée dans les commandes et que, dans certains cas, les livraisons étaient en retard de plus de deux ans, essentiellement en raison des difficultés de transport auxquelles se heurtaient les fournisseurs mais parfois aussi à cause de l'incapacité de certains dépositaires de s'acquitter à temps de leurs tâches administratives. Nous avons constaté également que certaines commandes ne mentionnaient aucune date précise pour la livraison des articles demandés, si ce n'est le mois.

25. L'Administration a répondu que, du fait de circonstances particulières propres au pays concerné, les livraisons n'avaient pu être effectuées à temps et que le problème dans ce cas avait été d'ordre administratif.

26. Nous avons recommandé que si les délais de livraison ne pouvaient légitimement être respectés, on les révisé en temps voulu avec l'accord de toutes les parties concernées.

#### Demandes d'indemnisation

27. Nous avons noté en outre qu'au Centre d'emballage et d'emmagasinage du FISE (UNIPAC), des demandes d'indemnisation avaient été passées par profits et pertes pour des motifs tels qu'une documentation ou une désignation de la valeur incomplètes, alors que le bordereau de réception ne contenait aucune anomalie; dans certains cas, la raison de cette décision n'avait pas été mentionnée. Nous avons constaté également qu'au bureau du FISE à Genève, c'était le commis aux assurances qui était chargé d'annuler et d'inscrire au compte des profits et pertes les demandes d'indemnisation d'un montant supérieur à 200 dollars.

28. A ce propos, nous avons fait les recommandations suivantes, que l'Administration a approuvées : les décisions d'annulation devraient être documentées de manière appropriée; ces décisions ne devraient pas être prises sans justifications suffisantes; les décisions d'annulation portant sur des demandes d'indemnisation d'un montant supérieur à 200 dollars devraient être arrêtées à un échelon plus élevé que celui du commis aux assurances.

#### Contrôle comptable

29. Lors de notre vérification des comptes des bureaux extérieurs, nous avons constaté une fois de plus que certains de ces bureaux avaient procédé à de nouveaux transferts de fonds au profit des gouvernements, en vue de l'exécution de projets, avant d'avoir reçu des états ou attestations de dépenses touchant les avances précédentes et que d'importants soldes débiteurs n'avaient pas encore été réglés par les gouvernements.

30. Nous avons recommandé, et l'Administration a accepté cette recommandation, que les avances consenties aux gouvernements soient suivies conformément aux instructions financières pertinentes du FISE. L'Administration a déclaré également que la situation s'améliorerait progressivement grâce à un suivi constant.

#### Gestion de trésorerie

##### Placements

31. Au cours de notre vérification des comptes des bureaux extérieurs, nous avons noté que d'importants soldes en espèces étaient maintenus dans des comptes bancaires libellés en monnaie locale qui n'étaient pas productifs d'intérêts.

32. Nous avons recommandé de renforcer davantage la gestion de trésorerie dans les bureaux extérieurs en veillant à ne pas garder de soldes importants en espèces dans des comptes bancaires non productifs d'intérêts. L'Administration nous a informés que diverses circonstances, telles que l'encaissement de donations imprévues, l'ajournement de décaissements, etc., pouvaient entraîner des soldes d'un montant supérieur à la norme. Elle nous a fait savoir également que les procédures établies permettaient toutefois de prendre immédiatement les mesures correctives nécessaires.

##### Ajustement des comptes bancaires

33. Notre examen des états d'ajustement bancaire des bureaux extérieurs a révélé que les écarts constatés n'étaient pas apurés en temps voulu ou ne l'étaient qu'après des mois. Nous avons observé également que certains relevés bancaires n'arrivaient pas à temps et qu'on ne faisait pas opposition à des chèques qui n'avaient pas été encaissés depuis longtemps.

34. Nous avons recommandé que les écarts constatés sur les relevés de comptes bancaires fassent l'objet d'un suivi approprié et que les banques soient avisées de veiller à faire parvenir rapidement les relevés de comptes. Nous avons recommandé également d'examiner régulièrement la situation des chèques non encaissés, en vue d'y faire opposition et de prendre les mesures comptables nécessaires.

35. L'Administration a déclaré que des mesures concernant les écarts constatés avaient été prises à la suite de nos recommandations, qu'elle veillerait à ce que les banques fassent parvenir rapidement les relevés de comptes et qu'elle suivrait de plus près la situation des chèques non encaissés afin d'y faire opposition.

## Contrôle budgétaire

### Coûts non répartis

36. Au cours de notre examen de l'état des fonds alloués, nous avons constaté que des dépenses - parfois substantielles - engagées à l'échelon local n'avaient pas été ventilées, ce qui créait des problèmes lorsqu'il s'agissait de suivre mensuellement la disposition des fonds alloués.
37. L'Administration a indiqué que, du fait que les dépenses n'étaient pas classées par rubriques, l'ordinateur ne pouvait pas prendre ces coûts en considération et que la ventilation des coûts par fonction était généralement effectuée au cours du mois suivant.
38. Nous avons recommandé que les coûts non répartis soient incorporés aux comptes mensuels après mise au point d'un programme informatique approprié.
39. L'Administration a déclaré que ce problème serait résolu grâce à une nouvelle présentation du budget - en cours d'introduction - qui ferait apparaître les allocations de crédits par objet de dépense.

### Procédures relatives aux allocations de crédits

40. Nous avons constaté par ailleurs que le budget du FISE était approuvé, et les allocations de crédits contrôlées, sur la base de quatre titres budgétaires regroupant les diverses fonctions. En cours d'exercice, on procédait à des virements budgétaires en compensant - avant la fin de l'exercice - les dépassements de crédits de certains bureaux extérieurs au moyen du solde inutilisé des crédits attribués à d'autres bureaux, de façon à ne pas dépasser le montant total des crédits ouverts. Dans un bureau régional, nous avons constaté également une différence importante entre le montant des dépenses consignées par ce bureau et le montant apparaissant au siège du FISE sur l'imprimé d'ordinateur relatif à l'état des fonds alloués.
41. Pour assurer un contrôle budgétaire plus efficace, nous avons recommandé de suivre les allocations de fonds au niveau des objets de dépense plutôt qu'à celui des chapitres du budget et d'ajuster l'écart dans les données relatives aux dépenses constaté entre la comptabilité du siège et celle des bureaux régionaux.
42. L'Administration a déclaré que ces problèmes seraient réglés dans le nouveau cadre budgétaire approuvé par le Conseil d'administration du FISE en mai 1984.

### Biens consommables et non consommables

#### Inventaires

43. Nous avons noté en outre qu'en dépit des dispositions de l'article 110.26 du Règlement financier de l'ONU, selon lesquelles il convient de procéder à intervalles réguliers à des inventaires, aucun inventaire des stocks n'avait eu lieu au siège du FISE depuis 1981.
44. Nous avons recommandé que, conformément aux dispositions de l'article en question, il soit procédé dès que possible à un inventaire et qu'un système d'inventaires annuels soit mis en place.

45. L'Administration a déclaré qu'il serait difficile de procéder à un inventaire avant l'achèvement de l'informatisation des stocks et de l'installation des bureaux à un autre étage. Elle a déclaré toutefois qu'un inventaire complet du mobilier et du matériel serait réalisé avant la fin de 1984.

#### Inventaires établis dans les bureaux extérieurs

46. Nous avons aussi constaté qu'à l'occasion, les rapports d'inventaires des bureaux extérieurs ne parvenaient pas au siège en temps voulu, qu'on ne prenait pas en temps opportun les mesures requises concernant le matériel manquant ou qu'on se défaisait de matériel sans en aviser le Comité de contrôle du matériel.

47. Nous avons recommandé que des mesures appropriées soient prises rapidement à cet égard et l'Administration a accepté de le faire.

#### Inscription des pertes de biens au compte des profits et pertes

48. Notre examen a révélé qu'au bureau de l'UNIPAC, des produits pharmaceutiques valant respectivement environ 278 400 dollars et 298 100 dollars avaient été achetés au-delà des besoins et passés ensuite par profits et pertes et offerts à titre gracieux au programme du FISE du fait de leur durée limitée de conservation.

49. L'Administration a déclaré que l'excédent était le plus souvent dû à une annulation tardive ou à une réduction des quantités demandées par les bureaux extérieurs après l'achat.

50. Nous avons recommandé de faire preuve de plus de circonspection dans la planification des achats de marchandises à durée de conservation limitée. L'Administration nous a informés que la planification des stocks et l'achat de marchandises de cette nature constituaient une procédure habituelle au bureau du FISE mais que des cas isolés comme ceux qui sont mentionnés plus haut au paragraphe 48 étaient parfois inévitables.

#### Services de consultants

51. Notre examen a révélé également qu'au bureau du FISE à Genève, il n'existait aucune procédure établie pour la sélection et la nomination de consultants et qu'on ne tenait pas à jour un fichier des consultants. Il arrivait aussi qu'on engage des consultants pour des périodes d'une durée supérieure à celle qui est stipulée dans la directive administrative pertinente. En outre, on faisait parfois régulièrement appel à des consultants dont le travail n'avait pas été soumis à une évaluation.

52. Nous avons aussi constaté que dans certains cas les contrats étaient signés après le début ou la prolongation des prestations de services, voire après la date d'expiration desdits contrats.

53. Nous avons recommandé de procéder à la sélection et au recrutement de consultants sur la base d'un fichier global, de se conformer rigoureusement à la directive administrative relative à la durée des engagements de consultants et à l'évaluation de leur travail, et enfin d'établir des contrats en bonne et due forme avant que les consultants ne prennent leurs fonctions.

54. L'Administration a convenu du bien-fondé de nos observations et indiqué que depuis le 1er mars 1984, les tâches ayant trait à l'utilisation des services de consultants avaient été confiées à la Section du recrutement et des affectations en vue d'uniformiser le système des contrats de louage de services. Elle a aussi déclaré qu'un registre de consultants allait être constitué pour permettre au FISE d'élargir la base des nationalités et des compétences lors du recrutement, et que tous les responsables avaient été priés de veiller au respect des directives pertinentes.

### Opération cartes de voeux

#### Contrôle comptable

55. Au cours de notre examen, nous avons constaté qu'au 31 décembre 1983, les sommes à recevoir se chiffraient à 508 195 dollars, dont 327 766 représentaient le solde non réglé des sommes à recevoir, de 1975 à 1982, des comités nationaux et de certains organismes des Nations Unies.

56. Nous avons recommandé - et l'Administration a accepté cette recommandation - d'intensifier les efforts pour recouvrer rapidement les sommes dues. Nous avons été informés en outre que le solde non réglé avait été réduit de moitié - en termes comparables - à fin avril 1984.

#### Système des achats

57. Au cours de l'examen du système des achats, nous avons noté - en sus des observations faites au paragraphe 21 ci-dessus - les faits suivants :

a) Dans certains cas, les appels d'offres ne mentionnaient ni la quantité de cartes à produire et à expédier, ni les délais de livraison;

b) Le Comité de révision des contrats avait conseillé de répartir entre les imprimeurs concernés les dépenses à engager, sans indiquer le type ni le nombre des cartes par imprimeur, et le bureau de l'Opération cartes de voeux avait modifié par la suite cette répartition sans l'approbation du Comité de révision des contrats.

58. Nous avons recommandé de se conformer aux dispositions du Règlement financier relatives aux achats. Nous avons recommandé en outre de suivre - ou de redemander pour révision - l'avis du Comité de révision des contrats.

59. L'Administration nous a informés qu'elle examinerait la situation et s'attacherait à l'améliorer.

### Inventaires

#### Stocks de papier

60. L'Opération cartes de voeux garde un stock de papier qui sert à l'impression des cartes. Notre examen a révélé qu'au 31 décembre 1983, il restait un stock inutilisé de 6 188 660 feuilles de papier, sous réserve d'un ajustement final. Nous avons constaté en outre qu'en sus du stock initial de 5 506 609 feuilles de papier pour l'exercice considéré, l'Opération cartes de voeux avait acheté 5 633 745 feuilles et que le nombre des feuilles utilisées pendant l'exercice n'avait été que de 4 951 694, ce qui indiquait que le stock disponible au début de l'année répondait aux besoins.

61. Notre examen a également révélé que, pour les achats de papier, l'Opération cartes de voeux n'avait pas fixé de niveau pour le renouvellement des commandes ni défini un plan d'utilisation des stocks de papier.

62. Nous avons recommandé - et l'Administration a accepté cette recommandation - d'établir le niveau des stocks de papier existants et de fixer les niveaux appropriés de renouvellement.

#### Vérification

63. Notre examen a fait apparaître un manque de documentation concernant les méthodes de vérification des stocks et du matériel non consommable et d'ajustement ultérieur des inventaires avec les chiffres indiqués dans les registres comptables. Nous avons noté également qu'on avait chargé le responsable du matériel non consommable de procéder à l'inventaire des biens.

64. Nous avons recommandé que des mesures appropriées soient prises à cet égard et l'Administration a accepté de le faire.

#### Impression de cartes en surnombre

65. L'Opération cartes de voeux détermine le nombre des cartes à imprimer en fonction des demandes de fournitures présentées par les comités nationaux et par divers autres points de vente. A ces demandes de fournitures, on ajoute un excédent de 12 p. 100 de la production par rapport à la distribution et de 15 p. 100 de la distribution par rapport à la marge de vente au cas où la demande dépasserait les prévisions. Or notre examen a révélé que l'impression des cartes avait été effectuée sans étude de marché suffisante et que l'Opération cartes de voeux s'était soldée par 28,7 millions de cartes invendues.

66. En vue de diminuer le nombre des invendus, nous avons recommandé d'entreprendre les travaux d'impression sur la base d'études de marché appropriées et de réviser, compte tenu de la situation actuelle, la marge prévue pour couvrir une demande supérieure aux prévisions. L'Administration nous a informés que, pour éviter la mévente, l'Opération cartes de voeux avait proposé un nouveau programme interrégional de promotion, que le Conseil d'administration avait récemment approuvé.

#### Observations sur les questions traitées dans le rapport de 1982

67. Les questions soulevées dans notre rapport de 1982 1/, quand elles n'ont pas été réglées de façon satisfaisante, sont à nouveau mentionnées dans le présent rapport.

Remerciements

68. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Directeur général, ses collaborateurs et leur personnel du concours et de l'aide qu'ils lui ont apportés.

Le Contrôleur et Vérificateur général  
des comptes du Bangladesh,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Le Vérificateur général des comptes  
du Ghana,

(Signé) R. T. NELSON

Le Premier Président de la Cour des  
comptes de la Belgique,

(Signé) A. DEFOY

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-huitième session,  
Supplément NO 5 B (A/38/5/Add.2), première partie, sect. II.

### III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à VI, dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs du Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983. Nous avons notamment effectué un examen général des méthodes comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte de la situation financière au 31 décembre 1983 et des opérations réalisées pendant l'exercice terminé à cette date. Les états financiers ont été élaborés conformément aux principes comptables établis, qui ont été appliqués de façon à être compatibles avec les méthodes suivies lors de l'exercice financier précédent, et les opérations réalisées ont été conformes au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes  
du Bangladesh,

(Signé) A. K. Azizul HUQ

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) R. T. NELSON

Le Premier Président de la Cour des Comptes  
de Belgique,

(Signé) A. DEFOY

13 juin 1984

IV. COMMENTAIRES DU DIRECTEUR GENERAL DU FISE SUR LES OBSERVATIONS  
ET RECOMMANDATIONS DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Le rapport du Comité des commissaires aux comptes est reproduit plus haut dans la section II. On trouvera ci-après les commentaires du Directeur général sur les questions soulevées par les commissaires aux comptes. Pour plus de commodité, les numéros des paragraphes du rapport du Comité des commissaires aux comptes sont indiqués à la suite des commentaires du Directeur général.

Activités relatives aux projets (rapport du Comité  
des commissaires aux comptes, par. 8 à 15)

2. Il est important de préciser les conditions dans lesquelles s'établit la coopération du FISE avec les gouvernements en matière d'exécution des programmes. Le FISE n'est pas un agent d'exécution, en ce sens que l'exécution des programmes et des activités n'est pas de son ressort. En règle générale, l'exécution incombe aux gouvernements. Toutefois, le FISE fournit une assistance au titre des projets sous la forme, notamment, de matériels, de moyens de transport et de dons en espèce, ainsi qu'une assistance technique - conseils, formation, appui à la mise en place d'institutions, etc. -, afin de renforcer la capacité d'exécution des gouvernements et de rendre plus efficace l'aide fournie. L'appui aux systèmes de suivi et d'évaluation auquel il est fait référence dans les commentaires entre dans le cadre de cette assistance technique. Le FISE suit de près sa propre contribution aux programmes et activités.

3. A ce sujet, outre les renseignements détaillés qui ont déjà été communiqués aux commissaires aux comptes, il convient de mentionner les mesures ci-après prises par le secrétariat du FISE pour renforcer les activités de suivi, d'examen et d'évaluation :

a) En 1981, il a été créé, dans le cadre de la réorganisation du secrétariat, une Division de la politique et de la planification des programmes, qui a beaucoup contribué à renforcer les fonctions techniques et consultatives du FISE, y compris celles de suivi et d'évaluation. Cette réorganisation avait pour but de raffermir d'une manière générale les capacités du FISE en matière de prestation de services aux enfants et aux femmes;

b) Un système révisé de codage des données relatives aux programmes que l'on envisage d'appliquer à l'échelle mondiale est actuellement en cours d'essai dans plusieurs bureaux de pays. Ce codage entre dans le cadre du projet de mise en application d'un système de gestion des données relatives aux programmes [Programme Information Management System (PIMS)];

c) Un nouveau manuel relatif aux programmes est en cours d'élaboration;

d) On s'emploie actuellement à améliorer la qualité des études relatives à la situation des enfants. Les instructions publiées le 29 mars 1983 contenaient des propositions visant à systématiser et améliorer les analyses touchant la situation des enfants dans les pays. A cette fin également, les bureaux de pays aident les gouvernements à entreprendre des études spéciales, des évaluations et des activités de recherche appliquée en vue de rassembler des informations qui permettent de mieux comprendre et de rechercher les moyens de résoudre les problèmes particuliers que pose la situation des enfants;

e) A l'échelle mondiale, le FISE finance un certain nombre d'activités qui ont trait à l'évaluation. Citons notamment : i) le Programme concernant la mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages à l'échelon national que poursuit le Bureau de statistique de l'ONU; ii) la collecte, par le Bureau de statistique de l'ONU, de données fiables sur la natalité et la mortalité chez les nourrissons et les enfants, obtenues à l'aide de systèmes d'immatriculation améliorés ou à partir d'autres sources d'information peu coûteuses; iii) la mise au point et l'utilisation de quelques indicateurs critiques concernant l'état de santé des enfants : activité entreprise en collaboration étroite avec l'Organisation mondiale de la santé et le Bureau de statistique de l'ONU; iv) la production et l'utilisation de données recueillies à l'échelon du village ou du pays afin de faciliter la prise des décisions sur le plan local, ces deux activités intéressant l'ensemble du système des Nations Unies; v) établissement d'évaluations et de projections fiables des taux de mortalité infantile, entrepris par la Division de la population de l'ONU; vi) établissement d'évaluations et de projections fiables des taux d'alphabétisation des adultes, notamment des femmes, activité entreprise par l'Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture et vii) mesure des aspects des programmes relatifs à l'eau qui ont trait à la santé et à l'environnement, cette activité étant menée en collaboration avec le Bureau de statistique de l'ONU;

f) Conformément aux instructions en date du 27 juillet 1983, qui complètent celles qui ont été publiées antérieurement sur cette question, tous les programmes d'action entrant dans le cadre de projets nouveaux doivent comporter un calendrier d'évaluation établi à titre provisoire et prévoyant un examen annuel des programmes mené conjointement avec les gouvernements;

g) Les plans opérationnels et les plans d'action qui portent sur une période minimum d'un an contiennent des informations complètes sur les programmes de pays et sur les diverses activités que ceux-ci comportent. Les rapports annuels sur l'état d'avancement des projets décrivent les activités du point de vue opérationnel et les tableaux financiers informatisés donnent des informations détaillées sur la situation financière. Les demandes de fonds et de matériel qui parviennent aux différentes sections géographiques fournissent des renseignements précis sur les opérations. Toutes ces données sont disponibles au siège. Il est également possible d'obtenir au siège d'autres informations en consultant, entre autres, les évaluations, les études et les rapports de mission.

Approvisionnement (rapport du Comité des commissaires  
aux comptes, par. 16 à 28)

4. En 1983, les fournitures et le matériel achetés sur le plan local par les bureaux extérieurs du FISE ont atteint environ 37 millions de dollars, soit quelque 30 p. 100 du montant total (130 millions de dollars) des achats effectués par le FISE en 1983. S'il est évidemment souhaitable d'accroître la valeur des achats effectués sur le plan local et de simplifier davantage les procédures ainsi que les directives et les normes qui régissent ces achats, le FISE a néanmoins constaté que la centralisation des achats était la formule la plus économique, tant en ce qui concerne les prix que, ce qui est tout aussi important, l'utilisation du personnel.

5. Les fournitures que la Division des fournitures du FISE est chargée d'acheter sont extrêmement diverses et comprennent notamment des produits pharmaceutiques et du matériel médical, technique, audio-visuel et pédagogique. Le FISE a besoin à cette fin d'un personnel spécialisé. Une augmentation sensible des achats effectués dans les pays assistés ou par l'intermédiaire des bureaux régionaux

obligerait sans doute à recruter davantage de personnel spécialisé. Or, les différents bureaux ayant un volume d'achats limité, les compétences de ce personnel ne pourraient pas y être mises à profit dans tous les domaines de spécialisation.

6. Telles sont également les considérations qui ont motivé la formulation de recommandations, lesquelles ont été acceptées, tendant à réorganiser et consolider la Division des fournitures à Copenhague ainsi que l'étude sur les achats à l'échelon local qu'effectue actuellement la Division.

7. En ce qui concerne les dates limites d'arrivée qui donnent lieu à des observations de la part des commissaires, celles-ci occasionnent des difficultés d'ordre administratif plutôt que des problèmes matériels. La Division des fournitures a déjà publié, à l'intention des bureaux extérieurs, des instructions contenant des indications concernant les délais de livraison et autres limitations qui devraient permettre à ces bureaux de fixer des dates limites d'arrivée raisonnables et de présenter leurs demandes de fonds et de matériel suffisamment à l'avance. Ces instructions seront mises à jour ou feront l'objet d'une nouvelle publication, selon le cas, de façon que les dates limites d'arrivée soient établies d'une manière réaliste.

8. Les observations faites par les commissaires aux comptes au sujet des appels d'offres peuvent être groupées en deux grandes catégories. Dans la première figure une recommandation tendant à ce que les informations communiquées au Comité de révision des contrats (CRC) soient dûment consignées. Cette recommandation a été acceptée par le Secrétariat qui a publié des instructions à ce sujet. La deuxième catégorie de recommandations concerne des cas précis et appelle les observations suivantes touchant les principaux points soulevés :

a) La règle de gestion financière 110.18 de l'Organisation des Nations Unies ne spécifie pas le nombre d'appels d'offres à lancer. En règle générale, le FISE exige trois offres. Les critères qui priment dans les appels d'offres sont la valeur totale projetée de l'opération et les coûts des différents objets de dépense;

b) Les principaux centres d'achats, à savoir le siège, Copenhague et Genève, tiennent à jour un fichier d'adresses officiel. De nouvelles adresses sont ajoutées à ce fichier sur la demande des bureaux extérieurs;

c) En ce qui concerne les prix globaux autorisés par le Comité de révision des contrats en prévision de demandes probables de fonds et de matériel émanant des bureaux extérieurs, les observations faites à ce sujet concernent expressément les achats de véhicules du FISE et une pratique que le FISE applique depuis de nombreuses années. En l'occurrence, le Comité de révision des contrats autorise des achats multiples basés sur les barèmes de prix des fabricants, ce qui évite d'avoir à demander l'autorisation du CRC pour chacun des quelque 1 500 véhicules qui sont commandés chaque année et réduit, par conséquent, les tâches administratives. Cette procédure permet non seulement de réduire les coûts et les formalités, mais aussi d'accélérer la livraison des véhicules dont le FISE a besoin pour ses programmes. De l'avis du secrétariat, elle pourrait être étendue à d'autres articles exclusifs tels que les tuyauteries et les pièces détachées. Comme l'indiquent les commissaires aux comptes, cette procédure est actuellement en cours d'examen et les changements de politique et de procédure qui s'avéreraient nécessaires seront apportés.

9. Les observations faites par les commissaires aux comptes au sujet des délais de livraison concernent des problèmes qui se sont posés dans un seul bureau extérieur, situé dans un pays où les conditions locales sont difficiles. D'après des informations récentes, le problème est désormais réglé et les procédures administratives permettant d'établir les véritables raisons de ces retards seront renforcées.

10. Conformément aux procédures du FISE, lorsque les dommages ou les pertes sont inférieures à 200 dollars, il n'est pas présenté de demande de remboursement, cela afin de limiter les formalités et d'éliminer des tâches administratives coûteuses et non productives.

11. Il convient de signaler que toutes les demandes de remboursement sont présentées sur une base trimestrielle au Conseil de contrôle des assurances, pour approbation.

Questions comptables et financières (rapport du Comité des  
commissaires aux comptes, par. 29 à 35)

12. Il est parfois difficile d'obtenir des documents des gouvernements en raison de divers problèmes rencontrés sur place. Avec l'assentiment des commissaires aux comptes, le FISE a adopté une méthode simplifiée d'établissement des rapports qui devrait permettre à certains gouvernements bénéficiaires de surmonter les problèmes administratifs qui retardent la présentation de ces documents. Cela dit, l'introduction de cette méthode simplifiée exige des pourparlers avec les gouvernements et les services gouvernementaux et demande, par conséquent, du temps.

13. A la fin de 1983, le montant des disponibilités déposées dans plus de 100 comptes courants bancaires répartis dans le monde entier, dont bon nombre porteurs d'intérêts, ne dépassait pas 15 millions de dollars. Ce montant représentait environ 10 p. 100 du total des avoirs du FISE et correspondait en moyenne à moins de deux semaines de décaissements. Le secrétariat considère que ce montant représente le niveau minimum requis pour permettre aux quelque 70 bureaux opérant dans plus de 100 pays d'effectuer leurs paiements. Il arrive que pour des raisons diverses (dons imprévus, déboursements retardés, etc.), les disponibilités dépassent le niveau souhaitable. Toutefois, grâce à l'application de certaines procédures systématiques, la situation est immédiatement redressée.

14. Obtenir des relevés de compte des banques situées dans des pays où les conditions locales sont difficiles pose parfois des problèmes. En pareil cas, la situation est suivie de près. On s'efforce d'obtenir des relevés bancaires et on suit les chèques en souffrance.

Questions budgétaires (rapport du Comité des  
commissaires aux comptes, par. 36 à 42)

15. En 1983, la présentation du budget selon laquelle les objets de dépense ont été classés par fonctions et ces fonctions regroupées par chapitres, a posé un certain nombre de problèmes de procédure. Cette présentation a été adoptée en 1982 pour le premier budget biennal du FISE, sous réserve d'une révision éventuelle en fonction des résultats obtenus. L'expérience a montré qu'il était préférable, pour assurer un meilleur contrôle et réduire la charge de travail, de modifier la présentation du budget et de revenir à l'ancien système d'établissement des prévisions, allocations et contrôles budgétaires par objets de dépenses.

16. Avec l'appui du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) qui a établi un rapport favorable à ce sujet (E/ICEF/1984/AB/L.2), le secrétariat a soumis au Conseil d'administration, à sa session de 1984, une proposition (E/ICEF/1984/AB/L.1) tendant à présenter les budgets futurs de manière à refléter la structure de l'organisation et à indiquer les coûts par objets de dépense. Le Conseil a approuvé cette proposition ainsi que la nouvelle formulation de la résolution relative au budget de l'exercice biennal 1984-1985, conformément au document E/ICEF/1984/AB/L.1, Add.1.

Questions administratives (rapport du Comité des  
commissaires aux comptes, par. 43 à 50)

17. Les observations des commissaires concernent principalement les inventaires de matériel et de mobilier administratifs, dont le coût a déjà été comptabilisé dans les dépenses budgétaires de l'année où cette dépense a été faite. Le but principal de ces inventaires, qui ne correspondent à aucun élément de l'actif dans le bilan de l'organisation, est de constituer des listes de matériel à des fins de vérification administrative et de surveiller l'attribution et l'utilisation de ce matériel. En fait, la règle de gestion financière 110.26 de l'Organisation des Nations Unies n'exige pas l'établissement d'inventaires annuels et, conformément à la pratique suivie à l'ONU, le FISE n'inventorie systématiquement que les articles de valeur qui présentent des risques élevés. Pour les autres articles, il n'est procédé qu'à des inventaires périodiques.

18. Un inventaire complet sera effectué au siège du FISE avant la fin de 1984, soit au moment où, comme prévu, ce travail se fera sur ordinateur. Pour limiter les formalités et réduire les coûts, le FISE a confié aux bureaux extérieurs le soin d'inventorier le matériel administratif. Les informations consignées à l'échelon local permettent aux bureaux extérieurs et aux vérificateurs internes du FISE d'exercer un contrôle plus étroit sur le matériel et le mobilier administratifs de ces bureaux.

19. En ce qui concerne la manière dont certains produits pharmaceutiques ont été écoulés, ces produits n'ont pas été détruits mais mis gratuitement à la disposition des programmes du FISE à titre d'assistance supplémentaire entrant dans le cadre des projets. Planifier l'achat des produits ayant une durée de conservation limitée fait partie des procédures normales du FISE. Il est toutefois inévitable que des cas isolés, comme celui qui est mentionné par les commissaires aux comptes, se produisent parfois.

Questions relatives aux services de consultants (rapport du  
Comité des commissaires aux comptes, par. 51 à 54)

20. Cette question a été examinée par le Conseil d'administration du FISE à sa session de 1984 (E/ICEF/1984/AB/L.8) et le secrétariat a signalé que le FISE avait formulé des instructions et établi des procédures administratives de contrôle et de suivi touchant l'utilisation des services de consultants. Des problèmes peuvent toujours se poser sporadiquement mais ceux-ci ont toujours fait, et font, l'objet d'une attention constante en vue d'y porter remède. Afin de rendre plus rationnelle la passation des contrats de services spéciaux, le recrutement des consultants a été confié, à partir du 1er mars 1984, à la Section du recrutement et des affectations. Un fichier complet indiquant la nationalité et les compétences des consultants sera mis au point afin de permettre au FISE de mieux connaître les ressources disponibles à cet égard. L'attention de toutes les parties intéressées a été appelée sur les dispositions des instructions administratives pertinentes en vigueur.

## Opération cartes de voeux

### Questions comptables (rapport du Comité des commissaires aux comptes, par. 55 à 56)

21. Le montant de 508 195 dollars correspondant aux sommes à recouvrer qui n'avaient pas encore été réglées à la fin de 1983 a été réduit de moitié à la fin du mois d'avril 1984. L'Opération cartes de voeux met systématiquement en recouvrement les sommes qui lui sont dues, de sorte que la majorité des soldes non réglés devraient être recouverts dans le courant de l'année 1984.

### Achats et inventaires (rapport du Comité des commissaires aux comptes, par. 57 à 65)

22. Etant données les conditions particulières de la production et de la vente de cartes de voeux, les spécification en matière d'impression ont nécessairement un caractère général tant que l'Opération cartes de voeux n'est pas en possession d'informations précises concernant les caractéristiques techniques, les dimensions, la qualité et les délais de livraison. Toutefois, dès que l'on connaît les conditions exactes que le produit doit remplir, des instructions détaillées sont publiées. De l'avis du secrétariat, les achats ont été effectués conformément aux procédures établies. Néanmoins, les suggestions qui ont été faites par les commissaires aux comptes en vue d'améliorer les pratiques en vigueur seront prises en considération.

23. Pour que les délais de livraison soient respectés, il faut que les cartes de voeux soient produites en temps voulu, ce qui dépend avant tout de l'approvisionnement en papier. La procédure à suivre en ce qui concerne l'achat de matières premières consiste à tenir compte des disponibilités futures ainsi que des détails de livraison et des coûts. D'une manière générale, la prudence et la prévoyance doivent dicter les décisions dans ce domaine, si l'on veut que la production se fasse dans les temps. Il arrive parfois qu'une commande d'un article déterminé soit supérieure aux besoins. Cela est inévitable sur le marché du papier mais lorsque ce cas se produit, on s'efforce systématiquement de réduire les stocks.

24. Les commissaires aux comptes ont indiqué que l'Opération cartes de voeux détermine le volume de cartes à imprimer en ajoutant 27 p. 100 aux demandes reçues des comités nationaux et des autres points de vente. Cette indication semble provenir d'un malentendu. Le volume de cartes à imprimer est déterminé conformément au plan de l'Opération cartes de voeux, lequel est établi en fonction du montant estimatif des ventes prévues par les comités nationaux, les autres points de vente et les bureaux du FISE. Les 27 p. 100 correspondent à la somme de deux paramètres à usage interne que l'Opération cartes de voeux a établis pour déterminer si les résultats des ventes dépassent ou non deux limites acceptables, qui sont respectivement 12 p. 100 représentant l'excédent de la production sur la distribution, et 15 p. 100 représentant l'excédent de la distribution sur les ventes.

25. Les stocks de matières premières ainsi que la quantité de cartes produites et imprimées sont déterminés en fonction des prévisions de vente qui n'ont, par leur nature même, qu'un caractère estimatif. Si, pour une raison quelconque, les ventes n'atteignent pas le niveau prévu, les stocks de matières premières et de produits finis dépasseront les limites souhaitables.

V. ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1983

## Etat comparatif des recettes et des dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

1982		1983
<b>RECETTES</b>		
<u>Masse commune des ressources</u>		
188 004 843,96	Contributions des gouvernements (tableau 1)	184 919 818,03
28 734 863,36	Contributions de source non gouvernementales (tableau 1)	21 600 921,76
16 712 983,42	Opération cartes de vœux et opérations connexes	18 127 268,48
20 581 767,53	Autres recettes (tableau 2)	20 304 817,31
254 034 458,27	<u>Total, masse commune des ressources</u>	244 952 825,58
<u>Fonds supplémentaires</u>		
110 412 812,40	Gouvernements (tableau 1)	69 593 421,21
16 717 999,57	Sources non gouvernementales (tableau 1)	19 694 430,65
7 886 817,87	Système des Nations Unies (tableau 1)	11 420 491,08
135 017 629,84	<u>Total, fonds supplémentaires</u>	100 708 342,94
389 052 088,11	<b>TOTAL, RECETTES</b>	345 661 168,52
(11 010 048,73)	Modification nette de la valeur de l'actif et du passif due aux ajustements de change	(3 753 317,49)
378 042 039,38	<b>MONTANT NET DES RECETTES</b>	341 907 851,03
<b>DEPENSES</b>		
<u>Coopération au titre des programmes, à imputer sur :</u>		
152 649 018,99	Masse commune des ressources	150 372 845,70
56 682 471,53	Fonds supplémentaires autres que ceux du système des Nations Unies (état IV)	86 450 759,54
3 764 769,28	Fonds supplémentaires des organismes des Nations Unies (état IV)	9 341 182,84
39 551 047,70	<u>Elaboration, exécution et évaluation des programmes (état VI)</u>	44 684 198,92
252 647 307,50	<u>Total, coopération au titre des programmes</u>	290 848 987,00
6 372 112,19	Politiques, direction, coordination et contrôle d'ensemble (état IV)	7 252 371,04
10 004 841,31	Relations extérieures (état IV)	11 531 843,18
20 374 613,91	Administration générale (état IV)	22 346 103,35
289 398 874,91	<b>TOTAL, DEPENSES (état V)</b>	331 979 304,57
88 643 164,47	<b>EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES</b>	9 928 546,46

Les états III à VI et les notes 1 à 20 ci-après font partie intégrante du présent état et il convient de s'y reporter.

CERTIFIE EXACT :

APPROUVE :

Le Contrôleur,

Le Directeur général,

(Signé) Giovanni CAVAGLIA

(Signé) James P. GRANT

## Etat comparatif de l'actif et du passif et situation financière au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

1982		1983
<b>ACTIF</b>		
128 372 888,10	Disponibilités (tableau 3)	137 544 287,03
112 406 304,89	Contributions à recevoir :	
55 147 445,86	Pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs (tableau 4)	118 247 405,51
	Pour des exercices futurs (tableau 7)	26 816 318 02
695 721,09	Sommes déposées auprès d'organismes gouvernementaux et de fournisseurs	883 410 75
23 715 140,35	Sommes à recevoir, avances et dépôts (tableau 5)	24 349 279,77
34 520 088,32	Stocks (tableau 6)	33 357 006,98
2 520 417,93	Immobilisations	2 903 414,81
<u>357 378 006,54</u>		<u>344 101 122 87</u>
<b>PASSIF</b>		
56 023 024,51	Contributions annoncées et versées d'avance pour des exercices ultérieurs (tableau 7)	27 507 466,89
5 763 342,26	Cartes de voeux et opérations connexes : recettes reçues d'avance	3 529 845,91
20 525 351,70	Sommes à payer et autres engagements non réglés (tableau 8)	22 820 655,81
	Fonds d'affectation spéciale :	
10 056 731,09	Achats effectués contre remboursement et autres services (tableau 9)	15 299 121,38
58 499,11	Fonds en mémoire de Maurice Pate	64 428,55
200 000,00	Réserve pour assurance	200 000,00
<u>92 626 948,67</u>		<u>69 421 518,54</u>
<u>264 751 057,87</u>	<b>EXCEDENT DE L'ACTIF SUR LE PASSIF</b>	<u>274 679 604,33</u>

Les états III à VI et les notes 1 à 20 ci-après font partie intégrante du présent état et il convient de s'y reporter, en particulier pour ce qui est des engagements non réglés. L'état IV indique que les engagements à imputer sur les ressources futures s'élèvent à 685 millions de dollars.

CERTIFIE EXACT :

APPROUVE :

Le Contrôleur,Le Directeur général,

(Signé) Giovanni CAVAGLIA

(Signé) James P. GRANT

## Etat de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

1982		1983
SOURCE DES FONDS		
378 042 039,38	Montant total des recettes pour l'exercice (état I)	341 907 851,03
	Augmentation des fonds d'affectation spéciale	5 248 319,73
	Diminution des contributions à recevoir pour des exercices futurs	28 331 127,84
4 515 462,94	Diminution des stocks	1 163 081,34
4 757 102,98	Augmentation des sommes à payer et autres engagements non réglés	2 295 304,11
44 375 228,91	Augmentation des contributions annoncées et versées d'avance pour des exercices ultérieurs	
2 421 926,11	Augmentation des recettes reçues d'avance au titre de l'Opération cartes de vœux et d'opérations connexes	
434 111 760,32	TOTAL, FONDS RECUS	378 945 684,05
UTILISATION DES FONDS		
289 398 874,91	Montant total des dépenses pour l'exercice (état I)	331 979 304,57
56 587 434,48	Augmentation des contributions à recevoir :	
43 499 650,26	Pour l'exercice en cours et des exercices ultérieurs	5 841 100,62
	Pour des exercices futurs	
	Diminution des contributions annoncées et versées d'avance pour des exercices ultérieurs	28 515 557,62
	Diminution des recettes perçues d'avance au titre de l'Opération cartes de vœux et d'opérations connexes	2 233 496,35
8 948 095,59	Diminution des fonds d'affectation spéciale	
269 509,38	Augmentation des sommes déposées auprès d'organismes gouvernementaux et de fournisseurs	187 689,66
2 230 977,79	Augmentation des sommes à recevoir	634 139,42
179 429,33	Augmentation des immobilisations	382 996,88
401 113 971,74	TOTAL, UTILISATION DES FONDS	369 774 285,12
32 997 788,58	AUGMENTATION DES LIQUIDITES ET DES PLACEMENTS	9 171 398,93

## Engagements de 1983

(Récapitulation de l'état V)

(En dollars des Etats-Unis)

	A imputer sur la masse commune des ressources		A imputer sur des fonds supplémentaires		Total
			Gouvernements et autres sources	Organismes des Nations Unies	
Solde des engagements inutilisés au 1er janvier 1983	674 681 445,72		210 223 587,78	13 355 739,26	898 260 772,76
Engagements approuvés à la session du Conseil d'administration :					
Nouveaux engagements a/	330 396 690,00				330 396 690,00
Economies et déficits b/	(2 276,00)				(2 276,00)
Engagements ayant pris effet entre les sessions du Conseil		63 315 592,56		9 182 390,00	72 497 982,56
Ajustements apportés aux engagements :					
Economies réalisées sur le budget de 1982 et de 1983	(9 753 898,40)		(19 100,00)	19 097,31	(9 753 898,40)
Divers	(0,66)			(3,35)	(3,35)
Dépenses	995 321 960,66		273 520 080,34	22 557 226,57	1 291 399 267,57
Solde des engagements inutilisés au 31 décembre 1983	236 187 162,19		86 450 759,54	9 341 182,84	331 979 304,57
Excédent de l'actif sur le passif	759 134 598,47		187 069 320,80	13 216 043,73	959 419 963,00
Engagements à imputer sur les ressources futures	101 805 376,41		163 170 155,19	9 704 072,73	274 679 604,33
	657 329 222,06		23 899 165,61	3 511 971,00	684 740 358,67

a/ E/ICEF/P/L.2149 et E/ICEF/AB/L.249 et 254.

b/ E/ICEF/P/L.2186 (REC) et E/ICEF/AB/L.248.

## COOPERATION AU TITRE DES PROGRAMMES

Etat des engagements, des dépenses et des soldes inutilisés des engagements à imputer sur la masse commune  
des ressources et les fonds supplémentaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

Assistance par région et par pays	Soldes inutilisés des engagements au 1er janvier	Nouveaux engagements	Total	Dépenses	Soldes inutilisés des engagements au 31 décembre
<b>AFRIQUE</b>					
Angola	7 101 218,32	863 960,00	7 965 178,32	2 948 477,37	5 016 700,95
Bénin	2 539 461,76	71 247,36	2 610 709,12	867 095,46	1 743 613,66
Botswana	1 189 569,47	486 000,00	1 675 569,47	212 411,33	1 463 158,14
Burundi	4 577 871,66	660 262,00	5 238 133,66	1 149 182,22	4 088 951,44
Cameroun	1 971 574,04	154 796,00	2 126 370,04	422 719,44	1 703 650,60
Cap-Vert	1 206 374,13	100 000,00	1 306 374,13	415 211,82	891 162,31
Comores	275 361,75	51 306,00	326 667,75	149 943,24	176 724,51
Congo	169 797,38	334 000,00	503 797,38	97 827,67	405 969,71
Côte d'Ivoire	2 163 161,28	292 683,00	2 455 844,28	509 528,98	1 946 315,30
Djibouti	1 358 156,08	770 452,00	2 128 608,08	1 012 213,28	1 116 394,80
Ethiopie	18 182 871,18	30 009 247,00	48 192 118,18	12 550 612,99	35 641 505,19
Gabon	6 568,33	(6 568,33)			
Gambie	322 042,01	798 196,00	1 120 238,01	111 655,27	1 008 582,74
Ghana	3 255 977,75	782 250,00	4 038 227,75	1 266 741,31	2 771 486,44
Guinée	2 078 512,04	55 000,00	2 133 512,04	733 692,84	1 399 819,20
Guinée-Bissau	968 753,09	1 326 703,00	2 295 456,09	327 447,22	1 968 008,87
Guinée équatoriale	105 220,50		105 220,50	122 385,35	(17 164,85)
Haute-Volta	3 403 559,68	6 178 533,00	9 582 092,68	1 695 820,21	7 886 272,47
Kenya	6 170 438,49	145 737,00	6 316 175,49	636 507,26	5 679 668,23
Lesotho	1 521 926,56	158 804,00	1 680 730,56	178 916,48	1 501 814,08
Libéria	1 189 528,99		1 189 528,99	443 873,79	745 655,20
Madagascar	2 886 331,08		2 886 331,08	1 053 019,02	1 833 312,06
Malawi	2 149 461,83		2 149 461,83	1 043 375,42	1 106 086,41
Mali	9 493 794,04	1 556 423,00	11 050 217,04	1 314 493,84	9 735 723,20
Maurice	97 543,24	421 501,00	519 044,24	120 944,66	398 099,58
Mauritanie	3 079 044,30	203 568,00	3 282 612,30	713 323,32	2 569 288,98
Mozambique	6 664 428,06	559 080,00	7 223 508,06	1 920 328,34	5 303 179,72
Niger	4 338 169,49		4 338 169,49	1 028 907,62	3 309 261,87
Nigéria	3 311 832,86	11 746 000,00	15 057 832,86	4 719 312,23	10 338 520,63
Ouganda	8 286 335,10	8 867 144,00	17 153 479,10	6 113 295,38	11 040 183,72
République centrafricaine	4 092 639,11	42 714,00	4 135 353,11	771 489,40	3 363 863,71
République-Unie de Tanzanie	50 059 434,60	590 231,00	50 649 665,60	6 478 802,26	44 170 863,34
Rwanda	1 626 573,73	2 181 296,98	3 807 870,71	1 252 209,08	2 555 661,63
Sao Tomé-et-Principe	180 016,82		180 016,82	94 987,58	85 029,24
Sénégal	2 239 619,49	2 583 765,00	4 823 384,49	962 292,53	3 861 091,96
Seychelles	36 042,68	35 000,00	71 042,68	25 244,57	45 798,11
Sierra Leone	1 647 118,88	235 813,00	1 882 931,88	314 328,95	1 568 603,03
Somalie	7 885 845,67	1 260 321,00	9 146 166,67	4 026 322,59	5 119 844,08
Swaziland	410 500,37	(91,00)	410 409,37	85 578,44	324 830,93
Tchad	4 380 971,01	337 965,00	4 718 936,01	1 901 014,85	2 817 921,16
Togo	906 315,32	53 800,00	960 115,32	269 678,69	690 436,63
Zaire	11 669 742,79		11 669 742,79	1 957 974,45	9 711 768,34
Zambie	594 510,87		594 510,87	384 663,06	209 847,81
Zimbabwe	3 735 975,28	4 260 000,00	7 995 975,28	1 446 427,71	6 549 547,57
Coopération régionale	4 811 087,94	481 355,66	5 292 443,60	1 134 915,49	4 157 528,11
<b>TOTAL POUR LA REGION</b>	<b>194 341 279,05</b>	<b>78 648 494,67</b>	<b>272 989 773,72</b>	<b>64 985 192,91</b>	<b>208 004 580,81</b>
<b>ASIE ORIENTALE ET PAKISTAN</b>					
Bangladesh	77 075 260,02	9 793 823,00	86 869 083,02	12 610 633,70	74 258 449,32
Birmanie	38 462 896,34	1 369 149,04	39 832 045,38	7 039 259,71	32 792 785,67
Chine	21 303 924,73	100 000,00	21 403 924,73	6 131 977,01	15 271 947,72
Indonésie	24 781 139,96	2 378 132,00	27 159 271,96	9 586 735,92	17 572 536,04
Kampuchea	5 771 069,05	2 366 608,00	8 137 677,05	3 790 180,35	4 347 496,70
Malaisie	1 484 312,25		1 484 312,25	536 590,95	947 721,30
Pakistan	66 815 777,92	6 460 688,30	73 276 466,22	11 520 005,35	61 756 460,87
Papouasie-Nouvelle-Guinée	107 753,67	674 000,00	781 753,67	166 119,67	615 634,00
Philippines	5 514 407,94	10 827 000,00	16 341 407,94	3 284 720,62	13 056 687,32
République de Corée	2 517 373,77		2 517 373,77	582 502,83	1 934 870,94
République démocratique populaire lao	5 027 011,64	50 252,00	5 077 263,64	897 727,96	4 179 535,68
Secours au Kampuchea	5 061 448,92		5 061 448,92	3 566 120,36	1 495 328,56

Assistance par région et par pays	Soldes inutilisés des engagements au 1er janvier	Nouveaux engagements	Total	Dépenses	Soldes inutilisés des engagements au 31 décembre
<b>ASIE ORIENTALE ET PAKISTAN (suite)</b>					
Thaïlande	18 695 012,87	795 999,00	19 491 011,87	2 664 421,52	16 826 590,35
Viet Nam	34 576 118,30	58 000,00	34 634 118,30	3 672 615,68	30 961 502,62
Territoires des Iles du Pacifique	171 684,87	1 465 005,97	1 636 690,84	578 716,62	1 057 974,22
Coopération régionale	165 311,30	240 000,00	405 311,30	252 048,93	153 262,37
<b>TOTAL POUR LA REGION</b>	<b>307 530 503,55</b>	<b>36 578 657,31</b>	<b>344 109 160,86</b>	<b>66 880 377,18</b>	<b>277 228 783,68</b>
<b>ASIE CENTRALE DU SUD</b>					
Afghanistan	9 600 369,42		9 600 369,42	2 466 464,60	7 133 904,82
Bhoutan	4 260 738,12	1 774 640,00	6 035 378,12	1 233 183,35	4 802 194,77
Inde	106 950 047,19	(478 219,75)	106 471 827,44	33 213 008,29	73 258 819,15
Maldives	355 905,42	837 963,00	1 193 868,42	242 323,81	951 544,61
Mongolie	68 987,89		68 987,89	22 878,11	46 109,78
Népal	17 713 085,62	2 858 663,70	20 571 749,32	4 023 174,82	16 548 574,50
Sri Lanka	5 693 471,19	6 451 314,00	12 144 785,19	2 621 373,37	9 523 411,82
<b>TOTAL POUR LA REGION</b>	<b>144 642 604,85</b>	<b>11 444 360,95</b>	<b>156 086 965,80</b>	<b>43 822 406,35</b>	<b>112 264 559,45</b>
<b>MEDITERRANEE ORIENTALE</b>					
Algérie	272 417,56		272 417,56	76 793,45	195 624,11
Bahreïn	1 393 203,42		1 393 203,42	680 481,90	712 721,52
Egypte	16 190 601,67	341 500,00	16 532 101,67	6 218 431,14	10 313 670,53
Iran (République islamique d')		150 000,00	150 000,00	108 992,68	41 007,32
Jordanie	816 275,04		806 275,04	128 151,15	688 123,89
Liban	41 190 946,97	2 624 029,00	43 814 975,97	19 631 270,00	24 183 705,97
Maroc	7 498 477,90	(33 955,55)	7 464 522,35	1 526 819,16	5 937 703,19
Oman	1 434 944,66		1 434 944,66	295 477,71	1 139 466,95
Relèvement du Liban	5 643 699,84	7 264 939,00	12 908 638,84	7 597 694,75	5 310 944,09
République arabe syrienne	1 838 840,77		1 838 840,77	456 583,28	1 382 257,49
Soudan	22 393 368,18	637 657,00	23 031 025,18	6 593 547,00	16 437 478,18
Tunisie	954 313,57	1 681 825,89	2 636 139,46	205 822,48	2 430 316,98
Turquie	980 203,16	45 000,00	1 025 203,16	209 154,61	816 048,55
Yémen	7 282 946,99	1 092 598,00	8 375 544,99	3 854 218,47	4 521 326,52
Yémen démocratique	1 480 707,06		1 480 707,06	479 613,71	1 001 093,35
Coopération régionale	539 187,42		539 187,42	363 655,86	175 531,56
Mères et enfants palestiniens	754 715,81		754 715,81	345 305,27	409 410,54
<b>TOTAL POUR LA REGION</b>	<b>110 664 850,02</b>	<b>13 803 593,34</b>	<b>124 468 443,36</b>	<b>48 772 012,62</b>	<b>75 696 430,74</b>
<b>EUROPE</b>					
Pologne	25 230,08	5 180,00	30 410,08		30 410,08
<b>TOTAL POUR LA REGION</b>	<b>25 230,08</b>	<b>5 180,00</b>	<b>30 410,08</b>		<b>30 410,08</b>
<b>AMERIQUES</b>					
Antigua	5 268,25	70 000,00	75 268,25	5 991,81	69 276,44
Argentine		25 000,00	25 000,00		25 000,00
Barbade	5 192,94		5 192,94	1 000,00	4 192,94
Belize	48 293,17	168 000,00	216 293,17	48 086,27	168 206,90
Bolivie	1 835 723,58	1 559 022,00	3 394 745,58	1 589 781,01	1 804 964,57
Brésil	895 371,95	699 621,00	1 594 992,95	1 122 482,15	472 510,80
Chili	152 699,52	(3 750,00)	148 949,52	61 684,97	87 264,55
Colombie	2 688 371,40	6 205 772,00	8 894 143,40	2 047 725,12	6 846 418,28
Costa Rica	36 744,15	120 000,00	156 744,15	89 119,27	67 624,88
Cuba	50 421,82	233 000,00	283 421,82	50 531,55	232 890,27
Dominique	80 641,95	30 244,00	110 885,95	39 566,91	71 319,04
El Salvador	530 779,21		530 779,21	257 008,49	273 770,72
Equateur	665 479,33	949 826,27	1 615 305,60	537 797,04	1 077 508,56
Grenade	64 057,00		64 057,00	27 422,22	36 634,78
Guatemala	2 815 156,24		2 815 156,24	576 355,66	2 238 800,58
Guyana	461 971,95		461 971,95	143 180,35	318 791,60
Haïti	5 808 182,13	211 382,00	6 019 564,13	1 396 703,73	4 622 860,40
Honduras	788 047,93	200 000,00	988 047,93	346 567,65	641 480,28
Jamaïque	477 361,51		477 361,51	250 137,32	227 224,19

Assistance par région et par pays	Soldes inutilisés des engagements au 1er janvier	Nouveaux engagements	Total	Dépenses	Soldes inutilisés des engagements au 31 décembre
<b>AMERIQUES (suite)</b>					
Mexique	1 269 777,49	687 567,00	1 957 344,49	907 069,61	1 050 274,88
Nicaragua	1 717 280,59	1 335 796,00	3 053 076,59	521 774,38	2 531 302,21
Panama	23 450,01	109 000,00	132 450,01	83 161,80	49 288,21
Paraguay	898 632,46		898 632,46	328 498,44	570 134,02
Pérou	4 034 441,77	1 484 808,00	5 519 249,77	1 487 492,94	4 031 756,83
République dominicaine	651 843,46		651 843,46	401 052,46	250 791,00
Saint-Christophe-et-Nevis	5 055,74		5 055,74		5 055,74
Sainte-Lucie	16 587,91	103 000,00	119 587,91	24 980,21	94 607,70
Saint-Vincent-et-Grenadines	8 326,39		8 326,39	4 382,80	3 943,59
Suriname	28 531,19		28 531,19	1 751,74	26 779,45
Coopération régionale	2 511 360,75	1 719 942,00	4 231 302,75	1 264 085,54	2 967 217,21
<b>TOTAL POUR LA REGION</b>	<b>28 575 051,79</b>	<b>15 908 230,27</b>	<b>44 483 282,06</b>	<b>13 615 391,44</b>	<b>30 867 890,62</b>
<b>TOTAL POUR TOUTES LES REGIONS</b>	<b>785 779 519,34</b>	<b>156 388 516,54</b>	<b>942 168 035,88</b>	<b>238 075 380,50</b>	<b>704 092 655,38</b>
<b>ASSISTANCE GENERALE</b>					
Contrôle des aliments et de la nutrition	101 828,72		101 828,72		101 828,72
Centre international de l'enfance	692 050,00		692 050,00	250 095,62	441 954,38
Projets régionaux pour les femmes	313 910,27		313 910,27	84 073,12	229 837,15
Préparation des projets et formation	5 610 874,57	14 433 000,00	20 043 874,57	3 815 225,15	16 228 649,42
Fonds de réserve pour les secours d'urgence a/	2 634 159,33	(2 634 259,33)			
Réduction de la mortalité infantile	7 190 075,19	9 642 000,00	16 832 075,19	2 753 936,57	14 078 138,62
Programme commun OMS/FISE pour l'amélioration de la nutrition	1 278 970,45	4 238 306,00	5 517 276,45	1 186 077,12	4 331 199,33
Médicaments de première nécessité pur les soins de santé primaires en Afrique		132 000,00	132 000,00		132 000,00
<b>TOTAL, ASSISTANCE GENERALE</b>	<b>17 821 868,53</b>	<b>25 811 146,67</b>	<b>43 633 015,20</b>	<b>8 089 407,58</b>	<b>35 543 607,62</b>
Elaboration, exécution et évaluation des programmes	52 017 652,30	117 150 246,62	169 167 898,92	44 684 198,92	124 483 700,00
<b>TOTAL, ASSISTANCE</b>	<b>855 619 040,17</b>	<b>299 349 909,83</b>	<b>1 154 968 950,00</b>	<b>290 848 987,00</b>	<b>864 119 963,00</b>
Politiques, direction coordi- nation et contrôle d'ensemble	7 189 587,81	13 162 783,23	20 352 371,04	7 252 371,04	13 100 000,00
Relations extérieures	11 799 258,69	26 532 584,49	38 331 843,18	11 531 843,18	26 800 000,00
Administration générale	23 652 886,09	54 093 217,26	77 746 103,35	22 346 103,35	55 400 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>898 260 772,76</b>	<b>393 138 494,81 b/</b>	<b>1 291 399 267,57</b>	<b>331 979 304,57</b>	<b>959 419 963,00</b>

a/ En 1983, le Directeur général a prélevé les montants suivants sur le Fonds de réserve pour les secours d'urgence : 50 000 dollars pour l'Equateur, 36 000 dollars pour les Comores, 92 500 dollars pour la Bolivie, 71 247,36 dollars pour le Bénin, 232 300 dollars pour le Ghana, 53 800 dollars pour le Togo, 43 500 dollars pour le Pérou, 60 000 dollars pour Fidji, 510 000 dollars pour l'Ethiopie, 130 000 dollars pour le Népal, 120 000 dollars pour la Colombie, 100 000 dollars pour l'Ouganda, 32 000 dollars pour le Panama, 20 000 dollars pour le Sénégal, 400 000 dollars pour l'Angola, 70 000 dollars pour Sri Lanka, 150 000 dollars pour la République islamique d'Iran, 250 000 dollars pour le Tchad, 170 000 dollars pour la Haute-Volta, 160 000 dollars pour le Mozambique, 25 000 dollars pour l'Argentine, 100 000 dollars pour le Cap-Vert, 55 000 dollars pour la Guinée, 25 000 dollars pour le Liban, 25 000 dollars pour la Turquie, 58 000 dollars pour le Viet Nam et 13 355,66 dollars pour le programme régional pour l'Afrique.

b/ Ce montant comprend les engagements annulés, soit 9 753 898,40 dollars correspondant aux économies réalisées sur le budget de l'exercice biennal 1982-1983.

Etat des prévisions de dépenses, des dépenses engagées et des soldes  
inutilisés pour l'exercice biennal 1982-1983

(En dollars des Etats-Unis)

	Prévisions de dépenses	Dépenses engagées	Soldes inutilisés
<u>Titre premier. Politiques, direction, coordination et contrôle d'ensemble</u>			
Chapitre 1. Bureau du Secrétaire du Conseil d'administration (New York)	1 267 040,00	1 221 388,63	45 651,37
Chapitre 2. Bureau du Directeur général et groupes connexes (New York)	4 901 630,00	4 878 421,61	23 208,39
Chapitre 3. Bureaux des directeurs régionaux; Bureau européen, bureaux régionaux et bureaux communs	3 757 910,00	3 714 517,46	43 392,54
Chapitre 4. Vérification intérieure et extérieure des comptes et Corps commun d'inspection	3 950 340,00	3 810 155,53	140 184,47
Total partiel (Titre premier)	13 876 920,00	13 624 483,23	252 436,77

<u>Titre II. Relations extérieures</u>			
Chapitre 5. Financement des programmes (New York et Genève)	3 486 620,00	3 246 056,56	240 563,44
Chapitre 6. Information (New York)	9 551 740,00	9 349 520,36	202 219,64
Chapitre 7. Information (Genève, bureaux communs, bureaux régionaux et bureaux extérieurs)	8 035 200,00	8 006 438,80	28 761,20
Chapitre 8. Liaison avec les comités nationaux et les organisations non gouvernementales (New York et Genève)	938 380,00	934 668,77	3 711,23
Total partiel (Titre II)	22 011 940,00	21 536 684,49	475 255,51

	Prévisions de dépenses	Dépenses engagées	Soldes inutilisés
<b>Titre III. Administration générale</b>			
Chapitre 9. Personnel et administration (bureaux de New York et de Genève et bureaux communs)	12 527 480,00	12 378 152,31	149 327,69
Chapitre 10. Budget (New York)	1 450 470,00	1 190 044,23	260 425,77
Chapitre 11. Finances, comptabilité et traitement des données (New York et Genève)	12 431 570,00	11 288 752,92	1 142 817,08
Chapitre 12. Personnel, administration, finances et comptabilité (bureaux régionaux et extérieurs)	18 006 950,00	17 863 767,80	143 182,20
Total partiel (Titre III)	44 416 470,00	42 720 717,26	1 695 752,74

**Titre IV. Elaboration, exécution et évaluation  
des programmes**

Chapitre 13. Groupe des programmes (New York et Genève)	16 028 100,00	13 838 214,00	2 189 886,00
Chapitre 14. Fournitures (New York, Genève et bureaux communs)	16 150 000,00	13 771 005,28	2 378 994,72
Chapitre 15. Centre d'emballage et d'emmagasinage du FISE à Copenhague (UNIPAC)	a/	a/	a/
Chapitre 16. Elaboration, exécution et évaluation des programmes (bureaux régionaux et bureaux extérieurs)	59 387 600,00	56 626 027,34	2 761 572,66
Total partiel (Titre IV)	91 565 700,00	84 235 246,62	7 330 453,38
Total, titres premier à IV	171 871 030,00 b/	162 117 131,60 c/	9 753 898,40

Etat VI (suite)

	Prévisions de dépenses	Dépenses engagées	Soldes inutilisés
A déduire :			
- Recettes provenant des contributions du personnel	15 071 000,00	14 078 657,53	992 342,47
- Autres recettes inscrites au budget	4 810 000,00	4 400 428,57	409 571,43
- Contributions des gouvernements aux dépenses locales	3 940 000,00	3 709 692,85	230 307,15
TOTAL GENERAL	<u>148 050 030,00</u>	<u>139 928 352,65</u>	<u>8 121 677,35</u>

a/ Cet objet de dépenses n'est pas inclus dans le titre IV, conformément au système d'autofinancement des opérations d'UNIPAC, exposé dans le document E/ICEF/AB/L.225.

b/ Voir états financiers, note 19.

c/ Les dépenses engagées ont été les suivantes :

	1982	1983	Total
Elaboration, exécution et évaluation des programmes	39 551 047,70	44 684 198,92	84 235 246,62
Politiques, direction, coordination et contrôle d'ensemble	6 372 112,19	7 252 371,04	13 624 483,23
Relations extérieures	10 004 841,31	11 531 843,18	21 536 684,49
Administration générale (voir Etat I)	20 374 613,91	22 346 103,35	42 720 717,26
	<u>76 302 615,11</u>	<u>85 814 516,49</u>	<u>162 117 131,60</u>

Recettes et dépenses

1. Les contributions des gouvernements et des organismes intergouvernementaux à la masse commune des ressources se sont élevées à 185 091 277 dollars. Une somme de 171 459 dollars correspondant à des contributions à recevoir des gouvernements ayant été passée par profits et pertes, le solde est de 184 919 818 dollars (voir état I et tableau 1).
2. Les recettes nettes provenant de la campagne 1982-1983 de l'Opération cartes de vœux et des opérations connexes se sont chiffrées à 18 127 268 dollars (état I). Un rapport sur la campagne 1982-1983 figure dans le rapport financier relatif à l'Opération cartes de vœux et opérations connexes pour l'exercice allant du 1er mai 1982 au 30 avril 1983 (E/ICEF/1984/AB/L.5; voir également plus loin, deuxième partie).
3. Les autres recettes provenant de sources diverses se sont élevées à 20 304 817 dollars (tableau 2). Il s'agissait essentiellement du revenu des placements dans des comptes portant intérêt ainsi que des fonds déposés dans les comptes bancaires (9 913 224 dollars) et des recettes provenant des contributions du personnel (7 136 256 dollars). Il est par ailleurs tenu compte dans les recettes totales des gains (ou des pertes) résultant de la conversion de l'actif et du passif en dollars des Etats-Unis (voir la note 4).
4. L'appréciation du dollar des Etats-Unis (l'unité de compte) par rapport aux autres monnaies composant l'actif et le passif s'est traduite en 1983 par la diminution nette de leur valeur comptable (3 753 317 dollars). Conformément au Règlement financier et aux Règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies, ce montant a été indiqué avant d'établir le revenu net (état I).
5. Le coût des fournitures représentant l'apport du FISE aux programmes des pays qui sont emballées et expédiées par le Centre d'emballage et d'emmagasinage du FISE à Copenhague (UNIPAC) s'est élevé au total à 29 396 760 dollars, montant qui a été imputé sur le budget des programmes par pays, aux coûts standards du matériel majorés d'une taxe moyenne destinée à couvrir les dépenses d'exploitation (14 p. 100) et les frais de transport (7,5 p. 100) du lieu de fabrication au Centre de Copenhague (E/ICEF/AB/L.251).
6. Sur l'ensemble des engagements budgétaires pour l'exercice biennal 1982-1983, ceux correspondant à 1983 étaient de 94 659 385 dollars. Les dépenses (montant brut) s'étant élevées en 1983 à 85 814 516 dollars, une économie de 9 753 898 dollars est apparue en fin d'exercice. Les recettes inscrites au budget de 1983 et affectées à la masse commune des ressources se sont élevées à 10 323 159 dollars; le montant net des dépenses budgétaires de 1983 a donc été de 75 491 357 dollars. L'état VI fait apparaître l'exécution du budget pour l'exercice 1982-1983 telle qu'approuvée par le Conseil d'administration.
7. Le budget de l'exercice biennal 1982-1983 différait du précédent : au lieu de faire la distinction entre les services administratifs et les dépenses d'appui aux programmes, il comprenait quatre titres correspondant à des fonctions déterminées. Les titres premier, II et III correspondent en gros à l'ancien budget des services administratifs et le titre IV au budget pour l'appui aux programmes. Bien que la nouvelle définition des trois premières fonctions soit plus large que la définition qui était précédemment donnée des services administratifs, le FISE continue, pour

l'établissement de ses rapports, à distinguer entre services administratifs et appui aux programmes, dont les coûts nets se sont élevés en 1983 à 37 260 919 dollars et 38 230 438 dollars respectivement. Le coût total du matériel durable utilisé à des fins administratives est imputé sur le budget du FISE l'année de son acquisition. On tient un inventaire de tout le matériel durable.

#### Actif et passif

8. Au 31 décembre 1983, l'encaisse et le disponible en banque ou en transit représentaient un total de 137 544 287 dollars (état II) se répartissant comme suit :

131 280 745 dollars dans des monnaies librement utilisables;  
6 263 542 dollars dans d'autres monnaies.

Parmi les éléments de passif correspondant à cet actif, on comptait les fonds d'affectation spéciale, soit 15 363 550 dollars sous forme de liquidités en dépôt et de contributions annoncées (état II), destinés pour l'essentiel à l'achat de biens et de services remboursables.

9. Le montant total des contributions à recevoir s'élevait à 118 247 405 dollars, dont 84 108 446 dollars étaient dus au FISE par des gouvernements et des organisations intergouvernementales, 25 838 658 dollars par les comités nationaux pour le FISE et d'autres organisations non gouvernementales (ONG) et 8 300 301 dollars par des organismes des Nations Unies. Le montant total à recevoir comprenait 61 701 946 dollars au titre des fonds supplémentaires normalement versés au FISE à mesure que l'exécution des projets considérés progresse et selon un échéancier convenu avec les donateurs et 56 545 459 dollars destinés à la masse commune des ressources, dont 15 623 711 dollars dus par les comités nationaux et d'autres ONG. A moins qu'ils ne le fassent avant la date prévue, les comités versent d'ordinaire leurs contributions quelques mois après la clôture de leur exercice budgétaire. Un montant de 40 921 748 dollars était à recevoir des gouvernements (18 532 688 dollars pour l'année en cours et 22 389 060 dollars pour des exercices antérieurs). Sur ce montant 36 421 723 dollars étaient destinés au financement de projets imputés sur la masse commune des ressources, les fonds étant habituellement déboursés à mesure des besoins et une somme de 4 500 025 dollars restait à recevoir pour 1983 (3 798 965 dollars) et des exercices antérieurs (701 060 dollars).

10. Des contributions au titre des fonds supplémentaires d'un montant de 27 411 137 dollars ont été annoncées, ou versées à l'avance, pour financer des projets "notés" en 1984 et au-delà. On trouvera au tableau 7 une ventilation de ces contributions, qui comprennent également 96 330 dollars reçus à l'avance pour la masse commune des ressources. Ces contributions seront comptabilisées comme recettes en 1984 et au cours d'exercices ultérieurs conformément aux conditions énoncées dans les annonces de contributions pertinentes.

11. Les autres sommes à recevoir s'élevaient à 8 520 532 dollars, les dépôts et avances au titre des services administratifs à 5 399 193 dollars, et les avances pour la campagne actuelle de l'Opération cartes de vœux et les campagnes suivantes à 10 429 554 dollars. Ces montants sont ventilés au tableau 5 et leur total, soit 24 349 279 dollars, apparaît dans l'état II.

12. La valeur globale des fournitures destinées aux programmes qui sont entreposées au Centre d'emballage et d'emmagasinage du FISE (UNIPAC) à Copenhague et des stocks de matières premières et de produits finis de l'Opération cartes de vœux est indiquée à la rubrique "Stocks" de l'état II. Le détail des stocks est donné séparément dans le tableau 6. La valeur totale des stocks en fin d'exercice était de 33 357 007 dollars.

13. Au cours des dernières années, le FISE a acheté des locaux à usage de bureaux et d'habitation pour le personnel des bureaux extérieurs, comme le Conseil d'administration l'y avait autorisé à sa session de mai 1974 (E/ICEF/633, par. 195). La valeur indiquée dans l'état II à la rubrique "Immobilisations" (2 516 485 dollars) représente le prix d'achat, moins l'amortissement (748 205 dollars) d'une maison à Brasilia (Brésil), d'une maison à Lagos (Nigéria), de deux maisons à Djakarta (Indonésie), d'une maison à Juba (Soudan), de cinq maisons à Harare (Zimbabwe) et d'immeubles de bureaux à Santiago (Chili), New Delhi (Inde), Dar-es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) et Sanna'a (Yémen). Le coût des locaux achetés à Santiago et Juba a été complètement amorti. Compte tenu d'une modification de la procédure comptable, la valeur du matériel et de l'équipement achetés pour l'Opération cartes de vœux, déduction faite de l'amortissement, est comptabilisée à l'actif (386 929 dollars).

14. Les sommes à payer et autres engagements non réglés dont le détail figure au tableau 8, se sont élevés à 22 820 656 dollars (état II). En outre, au 31 décembre 1983, il y avait des engagements contractuels non réglés d'un montant net de 37 506 203 dollars correspondant à des commandes de fournitures et de matériel dont le coût avait été imputé sur des engagements approuvés n'ayant pas encore donné lieu à des dépenses et sur des fonds d'affectation spéciale, ainsi qu'à la reconstitution des stocks de l'UNIPAC à cette date.

15. Un montant de 1 900 dollars a été prélevé sur la réserve pour assurance afin de remplacer des fournitures et du matériel perdus. Une somme équivalente a été prélevée sur les recettes du FISE et virée à la réserve pour ramener celle-ci à 200 000 dollars.

#### Engagements

16. L'état IV récapitule les engagements approuvés par le Conseil d'administration à sa session annuelle pour l'appui aux programmes et les dépenses budgétaires, ainsi que les engagements qui ont pris effet entre les sessions du Conseil au titre de projets "notés" et les dépenses auxquelles ils ont donné lieu. Les engagements pris entre les sessions du Conseil se sont élevés à 72 497 983 dollars.

17. A la fin de l'exercice, le solde des engagements n'ayant pas encore donné lieu à des dépenses représentait au total 959 419 963 dollars, dont 219 783 700 dollars représentant les engagements approuvés en 1983 par le Conseil d'administration pour le budget de l'exercice biennal 1984-1985. Le solde, soit 739 636 263 dollars, représente les engagements approuvés pour l'appui à des programmes qui s'échelonnent parfois sur plusieurs années et qui seront exécutés pendant la période 1984-1986.

18. L'état V rend compte des engagements et des dépenses au titre des programmes dans chaque pays. La note a/ qui s'y rapporte énumère les prélèvements qui ont été opérés sur la réserve pour imprévus afin de financer des opérations dans certains pays. La réserve pour imprévus a été reconstituée en 1983 par virement d'une somme de 365 840,67 dollars qui l'a ramené au niveau autorisé de 3 millions de dollars, approuvé par le Conseil d'administration (E/ICEF/P/L.2016).

19. L'état VI récapitule le budget de l'exercice biennal 1982-1983 tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'administration en 1981 (E/ICEF/CRP/81-57) pour un montant de 170 962 000 dollars, et présente une révision des titres premier, II, III et IV faisant apparaître une diminution nette de 10 970 dollars (E/ICEF/AB/L.248) et une augmentation de 920 000 dollars pour couvrir les dépenses non renouvelables engagées avant 1984 pour le regroupement de la Division des fournitures (E/ICEF/701, par. 80).

20. L'état III montre l'évolution de la situation financière au cours de l'exercice. Il fait apparaître le montant des ressources et leur utilisation, ce qui mène à une augmentation ou à une diminution de l'encaisse pour l'exercice. En 1983, les augmentations ou diminutions nettes de l'actif et du passif se compensent approximativement; de ce fait, l'augmentation de l'encaisse est à peu près égale à l'excédent des recettes sur les dépenses engagées au cours de l'exercice.

#### RECAPITULATION DE PRINCIPES COMPTABLES IMPORTANTS

##### Comptes

1. Les comptes sont tenus conformément au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, sous réserve des ajustements requis par la nature des activités du FISE.
2. L'exercice financier correspond à l'année civile. Des procédures systématiques de clôture des comptes en fin d'exercice sont appliquées.
3. A moins que les dispositions relatives aux comptes spéciaux ne s'y opposent, l'actif et le passif, les recettes et les dépenses sont comptabilisés sur la base de l'exercice, ce qui consiste à arrêter, en fin d'exercice, les sommes à recevoir ou à payer aux fins de la clôture des comptes.
4. L'unité de compte est le dollar des Etats-Unis. Lorsque des montants sont libellés en d'autres monnaies, ils sont convertis en dollars des Etats-Unis sur la base du taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU. Toute différence due aux variations du taux de change entre le moment où une opération est passée en écriture et où elle devient effective est comptabilisée comme gain ou perte au change.
5. Périodiquement, les éléments de l'actif et du passif libellés en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont évalués à des fins comptables au taux de change en vigueur pour les opérations de l'ONU. Toute différence due aux fluctuations de ces taux est comptabilisée séparément comme gain ou perte dans l'état des recettes et des dépenses.
6. Dans le rapport financier et les comptes sont indiqués les recettes et les dépenses, l'actif et le passif du FISE, y compris ceux de l'UNIPAC et de l'Opération cartes de vœux. Les principes selon lesquels les éléments sont regroupés correspondent aux politiques comptables exposées dans la présente récapitulation.
7. Le bénéfice net de l'Opération cartes de vœux à la fin de la campagne, le 30 avril de chaque année, est comptabilisé, dans les recettes du FISE. Les dépenses engagées et les recettes encaissées durant la campagne en cours sont inscrites à l'actif et au passif respectivement, sous les rubriques "avances" ou

"recettes comptabilisées d'avance". Avant consolidation, le montant estimatif des ventes calculé sur la base des livraisons aux consignataires et des coûts correspondants, les comptes "sommes à recevoir" et les comptes relatifs aux stocks sont ajustés pour tenir compte de la valeur des marchandises dont les consignataires n'ont pas encore indiqué qu'elles ont été vendues.

#### Recettes et dépenses

8. Les recettes comprennent la masse commune des ressources plus les fonds supplémentaires. La masse commune des ressources comprend les contributions volontaires annuelles des gouvernements, les recettes nettes de l'Opération cartes de vœux, les fonds recueillis à des fins générales auprès du public et d'autres recettes accessoires. Les fonds supplémentaires sont les contributions volontaires versées au FISE à des fins déterminées par des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies et destinées à des éléments de programmes du FISE "notés" par le Conseil d'administration ou à des secours d'urgence, qui deviennent alors partie intégrante des engagements du FISE. Si les donateurs fixent certaines conditions à l'utilisation de leurs contributions, des comptes distincts sont ouverts pour faciliter la comptabilisation et la gestion financière.

9. Les recettes sont comptabilisées sur la base des fonds reçus ou des contributions annoncées pour l'exercice en cours. Les contributions à des fins déterminées qui sont annoncées par les donateurs et reçues pour des exercices ultérieurs sont comptabilisées sous la rubrique "Contributions annoncées et comptabilisées d'avance" (état II).

10. Les dons en nature ne sont pas comptabilisés dans les comptes financiers du FISE. Ils figurent seulement pour mémoire. La valeur que les donateurs attribuent à leurs dons est indiquée dans une note accompagnant l'état financier correspondant.

11. Les dépenses sont comptabilisées lorsque les fonds sont décaissés ou lorsque la créance est reconnue par le FISE. Sauf dans le cas du matériel et de l'équipement destinés à l'Opération cartes de vœux, le coût du mobilier et des autres biens non consommables est imputé sur les comptes budgétaires correspondants de l'exercice où les achats sont effectués.

12. L'état des recettes et des dépenses (état I) ne comprend pas les fonds reçus pour des fonds d'affectation spéciale ni les dépenses imputées sur ces fonds, qui apparaissent au tableau 2. Sont considérés comme fonds d'affectation spéciale les fonds dont les opérations ne nécessitent pas l'approbation d'engagements par le Conseil d'administration.

#### Actif et passif

13. Tous les fonds reçus sont déposés dans des comptes bancaires ouverts au nom du FISE, y compris les fonds versés au FISE au titre d'arrangements comme des fonds d'affectation spéciale et comptabilisés comme liquidités.

14. Les contributions annoncées mais non versées sont comptabilisées comme sommes à recevoir (voir par. 9).

15. Les bâtiments achetés pour abriter les bureaux du FISE et pour loger le personnel ainsi que le matériel utilisé pour la production des cartes de voeux sont considérés comme des immobilisations. Ils sont comptabilisés au coût réel, déduction faite de l'amortissement selon les principes suivants :

a) Les bâtiments à usage de bureaux sont amortis en imputant chaque année sur le budget des montants estimativement équivalant à leur loyer annuel et ceux destinés au logement du personnel sont amortis par les loyers payés par les occupants;

b) Le matériel nécessaire à la production des cartes de voeux est amorti sur la durée utile prévue.

16. Les fournitures destinées aux programmes qui sont entreposées à l'UNIPAC sont comptabilisées au coût moyen. Les marchandises en transit à l'UNIPAC sont évaluées au coût effectif. Les fournitures emballées mais non expédiées sont comptabilisées à la valeur à la passation de la commande, c'est-à-dire au coût moyen de l'expédition, majoré des frais généraux. Le montant total représente la valeur des stocks de l'UNIPAC, ajustée pour tenir compte de la somme des différences entre les coûts moyens et effectifs. Le stock de matières premières, de produits en cours de fabrication et de produits finis de l'Opération cartes de voeux sont, à partir de 1983, comptabilisés aux coûts standards.

17. Les engagements contractuels correspondant à des fournitures et du matériel commandés qui n'ont pas encore été livrés et dont le coût a été imputé sur les engagements non réglés au titre des programmes sont indiqués pour mémoire dans les comptes financiers du FISE, à moins qu'il n'en soit convenu autrement avec les donateurs de fonds supplémentaires. En fin d'exercice, le montant total du passif exigible est indiqué dans les notes relatives aux états financiers. Il en est de même des engagements contractuels correspondant à la livraison de matières premières pour l'Opération cartes de voeux.

18. Il n'est pas prévu de fonds pour couvrir les prestations à verser au personnel, au titre du rapatriement, etc., dans les années à venir, ou au titre des éventualités prévues à l'appendice D du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, car des fonds sont prévus à cette fin dans le budget annuel.

19. Une réserve pour assurance de 200 000 dollars a été constituée en novembre 1950 pour couvrir les pertes de fournitures et de matériel destinés aux programmes du FISE non couvertes par une assurance commerciale. Lorsque des prélèvements sont effectués, cette réserve doit être reconstituée par virement de fonds prélevés sur les recettes pour la maintenir à son montant autorisé.

## TABLEAUX RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS

Tableau 1

## Contributions reçues ou annoncées pour l'exercice terminé le 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

	Masse commune des ressources			Fonds supplémentaires			
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Système des Nations Unies	Total
Afghanistan	30 000,00		30 000,00				
Algérie	142 500,00		142 500,00				
Allemagne, République fédérale d'	4 815 698,00	4 476 061,73	9 291 759,73	1 332 407,41	1 833 457,66		3 165 865,07
Angola	10 200,54		10 200,54				
Antigua	300,00		300,00				
Arabie saoudite	1 000 000,00	135,57	1 000 135,57				
Argentine	136 400,00		136 400,00				
Australie	3 809 190,00		3 809 190,00	3 188 080,00	290 118,89		3 478 198,89
Autriche	758 857,75	69,35	758 927,10	476 406,12	91 867,35		568 273,47
Bahamas	3 000,00		3 000,00				
Bahreïn	15 000,00	402,63	15 402,63				
Bangladesh	6 000,00	823,82	6 823,82				
Barbade	5 000,00		5 000,00				
Belgique	890 557,62	110 270,24	1 000 827,86	354 358,61	261 896,81		616 255,42
Belize	495,00		495,00				
Bénin	8 823,53		8 823,53				
Bhoutan	2 876,20		2 876,20				
Birmanie	204 086,51		204 086,51				
Bolivie	16 000,00		16 000,00				
Botswana	9 174,31	46,79	9 221,10				
Brésil	100 000,00	68,57	100 068,57		11 238,82		11 238,82
Bulgarie	50 761,42		50 761,42		5 181,35		5 181,35
Burundi	2 964,81		2 964,81				
Cameroun	66 913,74		66 913,74				
Canada	10 731 707,32		10 731 707,32	1 038 329,27	7 865 036,39		8 903 365,66
Chili	150 000,00		150 000,00				
Chine	300 000,00		300 000,00				
Chypre		809,96	809,96				
Colombie	396 926,61		396 926,61				
Congo	16 097,36		16 097,36				
Costa Rica	21 928,26		21 928,26		10 000,00		10 000,00
Côte d'Ivoire	23 663,55	212,69	23 876,24				
Cuba	117 350,49		117 350,49				
Danemark	5 180 036,15	48 247,48	5 228 283,63	14 007 393,80	31 073,48		14 038 467,28
Djibouti	2 000,00		2 000,00				
Dominique	1 479,06		1 479,06				
Egypte	77 278,80		77 278,80				
Emirats arabes unis	694 574,80	1 614,52	696 189,32				
Equateur	51 051,00		51 051,00				
Espagne	282 715,44	27 326 14	310 041,58		793 033,59		793 033,59
Etats-Unis d'Amérique	42 500 000,00	4 449 091,54	46 949 091,54	10 000,00	2 118 551,91		2 128 551,91
Ethiopie	49 756,10	23,02	49 779,12		256,10		256,10
Fidji	2 000,00		2 000,00				
Finlande	3 606 237,81	892,47	3 607 130,28	515 000,00	672 118,06		1 187 118,06
France	4 183 006,54	2 540 993,31	6 723 999,85		459 347,40		459 347,40
Gambie	2 769,03		2 769,03				
Ghana	21 000,00		21 000,00				
Grèce	135 000,00	18 248,59	153 248,59		3 633,16		3 633,16
Guatemala	53 375,13	145,45	53 520,58		288,00		288,00
Guyana		3 333,33	3 333,33				
Haïti	11 750,00		11 750,00				
Haute-Volta	1 816,50		1 816,50				
Honduras	20 000,00		20 000,00				
Hong-kong	17 304,74		17 304,74				
Hongrie	21 079,26	6 392,86	27 472,12		7 026,42		7 026,42
Iles Cook	648,98		648,98				
Iles Salomon	500,00		500,00				
Iles Vierges britanniques	150,00		150,00				
Inde	1 814 475,03		1 814 475,03		41 532,25		41 532,25
Indonésie	557 731,96	1 884,95	559 616,91				
Irlande	344 431,69	76 841,08	421 272,77				
Islande	12 068,33		12 068,33				
Israël	50 000,00		50 000,00				
Italie	16 116 352,20	252 417,72	16 368 769,92	18 108 490,00	1 551 240,46		19 659 730,46
Jamahiriya arabe libyenne	9 174,31		9 174,31				
Jamaïque	5 733,87		5 483,87				

	Masse commune des ressources			Fonds supplémentaires			
	Gouvernements et organisations intergouver- nementales	Sources non gouvernementales	Total	Gouvernements et organisations intergouver- nementales	Sources non gouvernementales	Système des Nations Unies	Total
Japon	10 421 361,70	2 024 085,28	12 445 446,98		601 064,10		601 064,10
Jordanie	27 434,84		27 434,84				
Kenya	19 259,26		19 259,26				
Koweït	200 000,00		200 000,00				
Lesotho	2 500,00		2 500,00				
Liban	50 000,00		50 000,00	7 264 936,18	2 029,00		7 266 965,18
Libéria	20 000,00		20 000,00				
Liechtenstein	2 000,00	48 076,92	50 076,92				
Luxembourg	15 454,55	17 845,23	33 299,78		3 102,40		3 102,40
Malaisie	184 266,99	538,65	184 805,64				
Malawi	3 909,09		3 909,09				
Maldives	3 000,00		3 000,00				
Malte	4 788,00		4 788,00				
Maroc	100 000,00	272,25	100 272,25				
Mexique	136 932,81	202,02	137 134,83		19 749,94		19 749,94
Monaco	3 563,79		3 563,79				
Mongolie	3 611,78		3 611,78				
Népal		5,00	5,00				
Niger		75,08	75,08				
Nigéria	402 684,56		402 684,56				
Norvège	16 617 069,20	8 290,13	16 625 359,33	4 107 815,80	2 812,27		4 110 628,07
Nouvelle-Zélande	457 516,34	15 863,81	473 380,15		1 607,35		1 607,35
Oman	50 000,00		50 000,00				
Ouganda	1 529,05	1,80	1 530,85				
Pakistan	113 840,96	2 207,67	116 048,63				
Panama	44 000,00		44 000,00				
Pays-Bas	7 862 453,74	660 066,00	8 522 519,74	2 978 531,13	1 522 725,51		4 501 256,64
Pérou		30,00	30,00				
Philippines	496 518,09	27,55	496 545,64				
Pologne	78 929,55		78 929,55				
Portugal	15 000,00	3,26	15 003,26	1 500,00	6 888,48		8 388,48
Qatar	200 000,00		200 000,00				
République arabe syrienne	25 641,03		25 641,03				
République de Corée	147 000,00	63,69	147 063,69				
République démocratique allemande	116 666,67		116 666,67				
République démocratique populaire lao	5 000,00		5 000,00				
République dominicaine	20 000,00		20 000,00				
République socialiste soviétique de Biélorussie	78 125,00		78 125,00				
République socialiste soviétique d'Ukraine	153 688,52		153 688,52				
République-Unie de Tanzanie	23 418,24		23 418,24				
Roumanie	10 845,99		10 845,99				
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	9 177 974,85	55 582,65	9 233 557,50	14 598,54	321 131,46		335 730,00
Rwanda	4 016,61		4 016,61				
Saint-Christophe- et-Névis	750,00		750,00				
Saint-Marin		2 537,40	2 537,40	1 386,27			1 386,27
Saint-Siège	1 000,00		1 000,00				
Saint-Vincent-et- Grenadines	750,00		750,00				
Sénégal	2 876,71		2 876,71				
Singapour		667,89	667,89				
Somalie	3 452,24		3 452,24				
Soudan	32 064,97	4 158,32	36 223,29				
Sri Lanka	9 825,33		9 825,33				
Suède	19 443 513,24	41 083,33	19 484 596,57	7 171 830,36	159 373,90		7 331 204,26
Suisse	3 969 414,83	687 569,09	4 656 983,92	4 147 655,33	1 014 367,42		5 162 022,75
Swaziland	6 018,52		6 018,52				
Tchécoslovaquie	81 037,28		81 037,28				
Thaïlande	292 399,82	43,55	292 443,37		5 392,95		5 392,95
Trinité-et-Tobago	10 364,84		10 364,84				
Tunisie	44 239,98		44 239,98				
Turquie	151 780,16	648,15	152 428,31				
Union des Républiques socialistes soviétiques	843 750,00		843 750,00				

	Masse commune des ressources			Fonds supplémentaires			
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Système des Nations Unies	Total
Venezuela	199 651,16		199 651,16				
Viet Nam	4 857,62		4 857,62				
Yémen	14 410,48		14 410,48				
Yémen démocratique	6 401,00		6 401,00				
Yougoslavie	205 401,99	16 831,45	222 233,44				
Zambie	54 519,45		54 519,45				
Zimbabwe	26 041,67		26 041,67				
	<u>172 372 242,25</u>	<u>15 603 129,98</u>	<u>187 975 372,23</u>	<u>64 718 718,82</u>	<u>19 707 142,88</u>		<u>84 425 861,70</u>
Fonds arabe de développement économique et social (FADES)				106 250,00			106 250,00
Programme du golfe Arabe pour les organisations de développement des Nations Unies	12 719 034,65	6 051 322,93	18 770 357,58	1 882 000,00			1 882 000,00
CEE				2 764 632,96			2 764 632,96
Fonds de l'OPEP				635 000,00			635 000,00
	<u>185 091 276,90</u>	<u>21 654 452,91</u>	<u>206 745 729,81</u>	<u>70 106 601,78</u>	<u>19 707 142,88</u>		<u>89 813 744,66</u>
SYSTEME DES NATIONS UNIES							
Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et du PNUÉ		1 144,39	1 144,39		888,36		888,36
Appels lancés par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies						193 019,25	193 019,25
PENU (New York)						8 421 800,00	8 421 800,00
PNUD (New York)						113 000,00	113 000,00
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (Genève)						1 838 000,00	1 838 000,00
FNUAP (New York)						144 995,00	144 995,00
HCR (Genève)						860 848,46	860 848,46
		<u>1 144,39</u>	<u>1 144,39</u>		<u>888,36</u>	<u>11 571 662,71</u>	<u>11 572 551,07</u>
	<u>185 091 276,90</u>	<u>21 655 597,30</u>	<u>206 746 874,20</u>	<u>70 106 601,78</u>	<u>19 708 031,24</u>	<u>11 571 662,71</u>	<u>101 386 295,73</u>
A déduire :							
Ajustements des recettes des exercices précédents	(171 458,87)	(54 675,54)	(226 134,41)	(513 180,57)	(13 600,59)	(151 171,63)	(677 952,79)
	<u>184 919 818,03</u>	<u>21 600 921,76</u>	<u>206 520 739,79</u>	<u>69 593 421,21</u>	<u>19 694 430,65</u>	<u>11 420 491,08</u>	<u>100 708 342,94</u>
RECAPITULATION							
Gouvernements et organisations intergouvernementales			254 513 239,24				
Sources non gouvernementales			41 295 352,41				
Système des Nations Unies			11 420 491,08				
			<u>307 229 082,73</u>				

Autres recettes : chiffres pour 1983 et chiffres correspondants de 1982

(En dollars des Etats-Unis)

	1983	1982	Augmentation (Diminution)
<u>Recettes inscrites au budget a/</u>			
Contributions du personnel	7 136 255,53	6 942 402,00	193 853,53
Remboursement de services fournis à l'Opération cartes de voeux	378 952,87	491 759,69	(112 806,82)
Ajustement des sommes à payer (exercice précédent)	319 293,83	1 329 867,24	(1 010 573,41)
Commissions payées par des organisations et remboursement du coût des services fournis	507 457,94	638 556,09	(131 098,15)
Recettes couvrant les frais généraux de campagnes d'information et manifestations spéciales		56,98	(56,98)
Recettes provenant de la vente de films, de livres, de publications, etc.	9 904,13	20 074,00	(10 169,87)
Recettes provenant de la vente de matériel de bureau excédentaire ou vétuste	112 562,31	129 151,88	(16 589,57)
Remboursement de cotisations versées par le FISE à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	88 220,87	303 345,38	(215 124,51)
Recettes accessoires	8 207,14	63 018,22	(54 811,08)
	<u>8 560 854,62</u>	<u>9 918 231,48</u>	<u>(1 357 376,86)</u>
<u>Recettes relatives aux opérations des programmes</u>			
Indemnisation (transport et assurances)	145 337,09	121 685,70	23 651,39
Recettes provenant de la vente de matériel excédentaire ou vétuste (programmes)	37 530,19	20 963,75	16 566,44
	<u>182 867,28</u>	<u>142 649,45</u>	<u>40 217,83</u>
<u>Recettes relatives aux opérations financières</u>			
Loyers	50 026,05		50 026,05
Intérêts (comptes courants et placements à court terme)	9 913 223,93	10 058 379,67	(145 155,74)
Escomptes au comptant	303 312,22	347 530,74	(44 218,52)
Gains (pertes) au change	993 790,81	(162 594,06)	1 156 384,87
Recettes accessoires	300 742,40	277 570,25	23 172,15
	<u>11 561 095,41</u>	<u>10 520 886,60</u>	<u>1 040 208,81</u>
	<u>20 304 817,31</u>	<u>20 581 767,53</u>	<u>(276 950,22)</u>

a/ Les apports de fonds des gouvernements destinés à couvrir les dépenses budgétaires locales sont inclus dans les contributions des gouvernements à raison de 1 762 304 dollars en 1983, 1 947 389 dollars en 1982 (voir état VI).

## Disponibilités au 31 décembre 1983

(Equivalent en dollars des Etats-Unis)

## Temps restant à courir jusqu'à l'échéance

	Dépôts à vue et comptes d'épargne	2-7 jours	8-30 jours	31-90 jours	Plus de 90 jours	Total
<u>Encaisse et disponible en banque ou en transit</u>						
Monnaies librement utilisables	8 683 606,07					8 683 606,07
Monnaies non librement utilisables	6 153 152,59					6 153 152,59
Total partiel	<u>14 836 758,66</u>					<u>14 836 758,66</u>
<u>Placements dans des comptes portant intérêt</u>						
Unité monétaire européenne	165 255,59			1 700 680,27	1 700 680,27	3 566 616,13
Deutsche Mark	1 733 834,87		4 074 074,07	9 629 629,62	5 185 185,18	20 622 723,74
Yen japonais		1 293 103,45	11 637 931,04	5 818 965,53		18 750 000,02
Franc suisse		2 293 577,98	6 422 018,35	11 028 183,93	2 752 293,58	22 496 073,84
Dollar des Etats-Unis	2 072 356,02	16 000 000,00	30 000 000,00	6 000 000,00		54 072 356,02
Autres monnaies librement utilisables	169 452,33	1 202 404,05	1 624 870,51	92 592,59		3 089 369,48
Autres monnaies non librement utilisables	<u>110 389,14</u>					<u>110 389,14</u>
Total partiel	<u>4 251 287,95</u>	<u>20 789 135,48</u>	<u>53 758 893,97</u>	<u>34 270 051,94</u>	<u>9 638 159,03</u>	<u>122 707 528,37</u>
Total général	<u>19 088 046,61</u>	<u>20 789 135,48</u>	<u>53 758 893,97</u>	<u>34 270 051,94</u>	<u>9 638 159,03</u>	<u>137 544 287,03</u>
<u>Récapitulation</u>						
Monnaies librement utilisables						131 280 745,30
Monnaies non librement utilisables						<u>6 263 541,73</u>
						<u>137 544 287,03</u>

## Contributions à la masse commune des ressources et aux fonds supplémentaires à recevoir au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

	Masse commune des ressources			Fonds supplémentaires			Masse commune des ressources et fonds supplémentaires
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total	
	Exercice en cours et exercices antérieurs	Exercice en cours et exercices antérieurs		Exercice en cours et exercices antérieurs	Exercice en cours et exercices antérieurs		
Algérie	142 500,00		142 500,00				142 500,00
Allemagne, République fédérale d'		3 875 806,17	3 875 806,17	155 947,14	755 680,00	911 627,14	4 787 433,31
Australie				89 300,00		89 300,00	89 300,00
Autriche				118 026,32		118 026,32	118 026,32
Bahreïn	7 500,00		7 500,00				7 500,00
Bangladesh	5 014,89		5 014,89				5 014,89
Barbade	5 000,00		5 000,00				5 000,00
Belgique	240 000,00	29 602,11	269 602,11	163 636,36	17 818,19	181 454,55	451 056,66
Bénin	2 000,00		2 000,00				2 000,00
Bhoutan	2 530,00		2 530,00				2 530,00
Bolivie	32 000,00		32 000,00				32 000,00
Botswana	9 174,31		9 174,31				9 174,31
Brésil	200 000,00		200 000,00				200 000,00
Burundi	1 289,77		1 289,77				1 289,77
Canada				302 556,32	7 130 341,29	7 432 898,21	7 432 898,21
Cuba	17 287,08		17 287,08				17 287,08
Danemark		40 816,33	40 816,33	10 000 000,00	15 306,12	10 015 306,12	10 056 122,45
Djibouti	2 000,00		2 000,00				2 000,00
Emirats arabes unis	828 136,44		828 136,44				828 136,44
Equateur	36 042,20		36 042,20				36 042,20
Espagne	22 383,00		22 383,00		12 179,49	12 179,49	34 562,49
Etats-Unis d'Amérique	200 000,00	4 200 000,00	4 400 000,00	4 010 000,00	213 180,00	4 223 180,00	8 623 180,00
Ethiopie	49 756,10		49 756,10				49 756,10
Finlande		202,59	202,59	396 551,72	577 806,07	974 357,79	974 560,38
France		890 623,48	890 623,48		192 397,29	192 397,29	1 083 020,77
Grèce		18 045,48	18 045,48		1 149,36	1 149,36	19 194,84
Iles Salomon	500,00		500,00				500,00
Indonésie	300 000,00		300 000,00				300 000,00
Iraq	116 129,03		116 129,03				116 129,03
Irlande	344 431,69	76 806,40	421 238,09				421 238,09
Israël	100 000,00		100 000,00				100 000,00
Italie	10 513 723,27	170 419,57	10 684 142,84	14 782 490,00		14 782 490,00	25 466 632,84
Jamhiriya arabe libyenne				1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
Jamaïque	5 483,87		5 483,87				5 483,87
Japon		2 000 000,00	2 000 000,00		519 422,81	519 422,81	2 519 422,81
Koweït	200 000,00		200 000,00				200 000,00
Lesotho	2 500,00		2 500,00				2 500,00
Liban	75 000,00		75 000,00	4 422 099,43		4 422 099,43	4 497 099,43
Luxembourg	15 454,55		15 454,55				15 454,55
Maroc	100 000,00		100 000,00				100 000,00
Mauritanie	2 000,00		2 000,00				2 000,00
Nigéria	402 684,56		402 684,56				402 684,56
Norvège					2 812,27	2 812,27	2 812,27
Oman	50 000,00		50 000,00				50 000,00
Ouganda	1 529,05		1 529,05				1 529,05
Pakistan	88 522,14		88 522,14				88 522,14
Pays-Bas		660 066,00	660 066,00	1 460 000,00	660 066,01	2 120 066,01	2 780 132,01
Philippines	232 313,28		232 313,28				232 313,28
Portugal				1 500,00		1 500,00	1 500,00
République de Corée	147 000,00		147 000,00				147 000,00
République démocratique populaire lao	5 000,00		5 000,00				5 000,00
Roumanie	10 845,99		10 845,99				10 845,99
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord					116 788,32	116 788,32	116 788,32
Saint-Christophe-et-Nevis	750,00		750,00				750,00
Saint-Siège	3 000,00		3 000,00				3 000,00
Seychelles	1 000,00		1 000,00				1 000,00
Singapour				2 500,00		2 500,00	2 500,00
Soudan	102 064,97		102 064,97				102 064,97
Suède				1 055 000,00		1 055 000,00	1 055 000,00
Suisse				470 183,49		470 183,49	470 183,49
Thaïlande	315 614,11		315 614,11				315 614,11
Togo	7 263,92	7 263,92	14 527,84				14 527,84
Trinité-et-Tobago	10 364,84		10 364,84				10 364,84
Uruguay	5 000,00		5 000,00				5 000,00
Viet Nam	4 857,62		4 857,62				4 857,62
Yémen démocratique	6 401,00		6 401,00				6 401,00
Yougoslavie	11 103,91		11 103,91				11 103,91
Zambie	30 597,02		30 597,02				30 597,02
	15 013 748,61	11 962 388,13	26 976 136,74	38 429 791,38	10 214 947,22	48 644 738,60	75 620 875,34

	Masse commune des ressources			Fonds supplémentaires			Masse commune des ressources et fonds supplémentaires
	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total	Gouvernements et organisations intergouvernementales	Sources non gouvernementales	Total	
	Exercice en cours et exercices antérieurs	Exercice en cours et exercices antérieurs		Exercice en cours et exercices antérieurs	Exercice en cours et exercices antérieurs		
Fonds arabe de développement économique et social (FADES)				222 943,15		222 943,15	222 943,15
Programme du golfe Arabe pour les organisations de développement des Nations Unies	25 908 000,00	3 661 322,93	29 569 322,93	1 382 000,00		1 382 000,00	30 951 322,93
CEE				2 393 662,64		2 393 662,64	2 393 662,64
Fonds de l'OPEP				758 300,00		758 300,00	758 300,00
	<u>40 921 748,61</u>	<u>15 623 711,06</u>	<u>56 545 459,67</u>	<u>43 186 697,17</u>	<u>10 214 947,22</u>	<u>53 401 644,39</u>	<u>109 947 104,05</u>
SYSTEME DES NATIONS UNIES							
FENU (New York)					8 069 301,45	8 069 301,45	8 069 301,45
PNUD (New York)					83 000,00	83 000,00	83 000,00
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (Genève)					38 000,00	38 000,00	38 000,00
HCR (New York)					110 000,00	110 000,00	110 000,00
					<u>8 300 301,45</u>	<u>8 300 301,45</u>	<u>8 300 301,45</u>
TOTAL	<u>40 921 748,61</u>	<u>15 623 711,06</u>	<u>56 545 459,67</u>	<u>43 186 697,17</u>	<u>18 515 248,67</u>	<u>61 701 945,84</u>	<u>118 247 405,51</u>

Sommes à recevoir, avances et dépôts : chiffres pour 1983 et chiffres correspondants de 1982

(En dollars des Etats-Unis)

	1983	1982	Augmentation (Diminution)
<u>Sommes à recevoir</u>			
De l'ONU et d'institutions spécialisées (pour des fournitures et sommes avancées au titre de bourses et d'autres projets communs d'assistance)	988 447,91	1 445 755,88	(457 307,97)
D'organisations non gouvernementales (campagnes de collecte de fonds) :			
Comités nationaux pour le FISE	935 941,05	521 827,17	414 113,88
Autres organisations	66 482,89	20 676,85	45 806,04
De gouvernements et divers	170 686,39	241 302,27	(70 615,88)
De compagnies de transport et d'assurance (indemnisations)	184 025 45	248 641,61	(64 616,16)
Divers	549 114,21	1 351 275,05	(802 160,84)
Fonds d'affectation spéciale (gouvernements et autres organisations)	3 609 421,11	1 600 639,27	2 008 781,84
<u>Avances</u>			
Aux fournisseurs (sur le prix des marchandises achetées et pour le transport)	674 547,04	1 848 203,64	(1 173 656,60)
A l'Opération cartes de vœux :			
Dépenses budgétaires pour la campagne en cours	7 781 464,70	10 073 651,95	(2 292 187,25)
Dépenses budgétaires pour la campagne suivante	2 648 090,92	423 257,11	2 224 833,81
Droits de douane et taxes	184 948,67	301 194,76	(116 246,09)
<u>Dépôts et paiements anticipés pour services fournis dans certains bureaux</u>	5 399 193,55	4 919 395,38	479 798,17
<u>Intérêts échus</u>	1 156 915,88	719 319,41	437 596,47
<b>Total</b>	<b>24 349 279,77</b>	<b>23 715 140,35</b>	<b>634 139,42</b>

Stocks : chiffres pour 1983 et chiffres correspondants pour 1982

(En dollars des Etats-Unis)

	1983	1982	Augmentation (diminution)
<b><u>Fournitures pour les programmes du FISE</u></b>			
<b><u>Centre d'emballage et d'emmagasiner du FISE à Copenhague (UNIPAC)</u></b>			
En stock (valeur au coût moyen)	14 322 184,32	17 639 502,13	(3 317 317,81)
Emballées mais non expédiées (valeur à la passation de la commande)	524 658,01	3 151 688,94	(2 627 030,93)
En transit (au prix coûtant)	5 062 911,06	1 241 393,53	3 821 517,53
	<u>19 909 753,39</u>	<u>22 032 584,60</u>	<u>(2 122 831,21)</u>
<b><u>A déduire : différence entre le coût moyen des stocks et leur coût effectif</u></b>	<u>-</u>	<u>(768 274,47)</u>	<u>768 274,47</u>
	19 909 753,39	21 264 310,13	(1 354 556,74)
<b><u>Matériel d'emballage</u></b>	<u>182 137,00</u>	<u>104 632,01</u>	<u>77 504,99</u>
<b>Total des stocks à l'UNIPAC et en transit</b>	<b>20 091 890,39</b>	<b>21 368 942,14</b>	<b>(1 277 051,75)</b>
<b><u>Stocks détenus ailleurs</u></b>			
<b>Chez les fournisseurs, stocks divers (au prix coûtant)</b>	<u>30 666,72</u>	<u>148 318,95</u>	<u>(117 652,23)</u>
	20 122 557,11	21 517 261,09	(1 394 703,98)
<b><u>Opération cartes de vœux</u></b>			
<b>Matières premières (au prix coûtant)</b>	<b>3 790 712,30</b>	<b>2 528 904,00</b>	<b>1 261 808,30</b>
<b>Produits en cours de fabrication et produits finis (campagne en cours) (au prix coûtant)</b>	<b>6 595 186,25</b>	<b>8 437 316,87</b>	<b>(1 842 130,62)</b>
<b>Produits en cours de fabrication (campagne suivante) (au prix coûtant)</b>	<u>2 848 551,32</u>	<u>2 036 606,36</u>	<u>811 944,96</u>
	<u>13 234 449,87</u>	<u>13 002 827,23</u>	<u>231 622,64</u>
<b>Total des stocks</b>	<b><u>33 357 006,98</u></b>	<b><u>34 520 088,32</u></b>	<b><u>(1 163 081,34)</u></b>

Etat des contributions annoncées ou versées d'avance pour des  
exercices ultérieurs au 31 décembre 1983

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernements et organisations intergouvernementales	Contributions annoncées	Contributions versées d'avance	Total
Allemagne, République fédérale d'	1 090 555,56		1 090 555,56
Autriche	85 157,89		85 157,89
Canada	730 081,30		730 081,30
Danemark	10 163 265,31		10 163 265,31
Italie	1 890 000,00		1 890 000,00
Pays-Bas	1 530 000,00		1 530 000,00
Suède	5 019 911,57	35 822,60	5 055 734,17
Suisse	1 613 486,24		1 613 486,24
	<u>22 122 457,87</u>	<u>35 822,60</u>	<u>22 158 280,47</u>
<u>Sources non gouvernementales</u>			
Australie		36 036,04	36 036,04
Canada	1 210 418,70		1 210 418,70
France		494 430,40	494 430,40
Suisse		96 330,28	96 330,28
	<u>1 210 418,70</u>	<u>626 796,72</u>	<u>1 837 215,42</u>
<u>Système des Nations Unies</u>			
FENU	2 907 000,00		2 907 000,00
FNUAP	576 441,45	28 529,55	604 971,00
	<u>3 483 441,45</u>	<u>28 529,55</u>	<u>3 511 971,00</u>
Total général	<u>26 816 318,02</u>	<u>691 148,87</u>	<u>27 507 466,89</u>

Sommes à payer et autres engagements non réglés : chiffres  
pour 1983 et chiffres correspondants de 1982

(En dollars des Etats-Unis)

	1983	1982	Augmentation (diminution)
<u>Sommes à payer :</u>			
A l'ONU et à des institutions spécialisées (principalement, traitements et indemnités connexes)	1 745 824,68	3 499 350,15	(1 753 525,47)
Pour l'achat et le transport de fournitures et de matériel	10 526 404,81	8 275 621,42	2 250 783,39
Divers	908 532,36	1 445 451,69	(536 919,33)
<u>Engagements non réglés</u>			
Engagements (dépenses budgétaires) non réglés	8 323 338,24	3 835 126,04	4 488 212,20
Engagements (cartes de vœux) non réglés	816 555,72	3 019 802,40	(2 203 246,68)
Provision pour sommes à payer à des fonctionnaires en vertu du système de péréquation des impôts	<u>500 000,00</u>	<u>450 000,00</u>	<u>50 000,00</u>
Total	<u><u>22 820 655,81</u></u>	<u><u>20 525 351,70</u></u>	<u><u>2 295 304,11</u></u>

## Fonds d'affectation spéciale pour les achats et services remboursables

(Récapitulation des opérations de 1983)

(En dollars des Etats-Unis)

Donateurs	Solde au 1er janvier 1983	Fonds			Total disponible	Dépenses	Montants retournés/ virés	Solde au 31 décembre 1983
		Reçus	Versés d'avance/ annoncés					
<b>Gouvernements et organisations intergouvernementales</b>								
Abu Dhabi	13 933,89			13 933,89				13 933,89
Allemagne, République fédérale d'	104 886,58	44 289,61		149 178,19	49 843,72			99 334,47
Arabie saoudite	702 177,03			702 177,03	406 100,39			296 076,64
Bahreïn		12 075,00		12 075,00	10 294,54			1 780,46
Bangladesh	1 213 682,67	2 255 894,20		3 469 576,87	1 509 852,27	2 966,21		1 956 758,39
Barbade	153,00	506,20		659,20	11,03	141,97		506,20
Belize		10 785,23		10 785,23	8 146,32			2 638,91
Bénin	71 037,48	83 830,96	2 542,29	157 410,73	157 410,73			
Birmanie		200 000,00		200 000,00	200 000,00			
Bolivie		12 825,28		12 825,28	(88,90)			
Botswana	42 402,36	13 669,72		56 072,08	2 636,94			12 914,18
Brésil	101 458,59	123 458,82	13 585,40	238 502,81	234 835,65			53 435,14
Cameroun		34 285,21		34 285,21	16 281,26			3 667,16
Canada	42 243,84	262 646,31		304 890,15	164 152,30	4 122,39		136 615,46
Cap-Vert		54 737,69		54 737,69	5 511,30			49 226,39
Colombie	1 458,75	26 613,44		28 072,19	54,85	1 403,90		26 613,44
Comores	33 077,61			33 077,61	27 740,50	5 337,11		486,56
Congo	585,86			585,86	99,30			
Costa Rica	12 830,99			12 830,99		12 830,99		
Côte d'Ivoire	7 165,68	218,90		7 384,58	5 717,37	1 448,31		218,90
Danemark	740 939,25	631 094,95		1 372 034,20	414 415,65	479 856,25		477 762,30
Equateur	772,48	5 948,28		6 720,76	1 620,13			5 100,63
Etats-Unis d'Amérique	28 954,27			28 954,27	28 954,27			
Finlande	14 814,97		614,24	24 109,21	24 109,21			
Gambie		8 680,00		8 680,00				15 800,00
Ghana	93 997,96	15 800,00		15 800,00	85 937,21	22 750,22		
Guatemala	5 842,29	12 805,82	1 883,65	108 687,43				22 770,00
Guinée-Bissau	38 204,79	17 670,71		23 513,00	727,28	15,72		794,78
Guyana	5 131,96	25 700,48		38 204,79	31 748,19	5 661,82		25 700,48
Haïti		26 535,50		26 535,50	5 131,96			26 535,50
Honduras	8 385,92	31 201,80		39 587,72	684,53			38 903,19
Iles Caïmanes	0,01	0,01	0,01					
Inde	16 295,85			16 295,85		16 295,85		
Iran (République islamique d')	6 779,05			6 779,05	(1 012,50)			7 791,55
Iraq	205 014,19			205 014,19				205 014,19
Italie	279 957,34		1 500 000,00	1 779 957,34	394 796,27			1 385 161,07
Jamaïque	7 823,59			7 823,59	4 704,11	2 087,00		1 032,48
Japon	262 322,48	90 956,14		353 278,62	247 055,51			106 223,11
Kenya			37 759,95	37 759,95	37 759,95			
Koweït	861,21			861,21				861,21
Liban	2 293,93			2 293,93				
Libéria	72 154,20	26 102,81		98 257,71	77 569,47			12 709,40
Madagascar		65 436,35		65 436,35	746,81			64 689,54
Maldives	45 000,00			45 000,00	31 929,65			13 070,35

Donateurs	Fonds				Total disponible	Dépenses	Montants retournés/vitrés	Solde au 31 décembre 1983
	Solde au 1er janvier 1983	Reçus	Versés d'avance/annoncés	Total disponible				
Maroc	281 322,30			281 322,30	272 332,02		8 990,28	
Mauritanie			3 569,71	3 569,71	3 569,71		83,48	
Mexique	39 513,54			39 513,54	3 495,74	35 934,32	30 381,85	
Mozambique	30 381,85			30 381,85			36 113,76	
Népal	9 144,02	71 527,08		80 671,10	44 557,34		350 300,54	
Nigéria	188 694,88	184 563,75		373 258,63	22 958,09		27 691,29	
Norvège		169 327,53		169 327,53	141 636,24			
Oman	1 387,90	9 264,47		10 652,37	9 264,47	1 387,90		
Pakistan	351 604,83	3 296 323,23		3 647 928,06	2 211 926,22	18 941,77	1 417 060,07	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5 441,73	20 937,94		26 379,67	17 470,74	4 075,12	4 833,81	
Paraguay		15 185,00		15 185,00	8 657,97		6 527,03	
Philippines	6 364,86	32 000,00		38 364,86	(1 281,57)	7 646,43	32 000,00	
Pologne	5 874,43	1 463 157,89		1 469 032,32	3 825,21			
Portugal	1 040,60	7 910,12	2 846,59	11 797,31	10 841,66	955,65	1 465 207,11	
République de Corée	398,91	400,00		798,91	586,21	20,09	192,61	
République-Unie de Tanzanie	658 690,88	812 261,93		1 470 952,81	341 305,88	69 420,09	1 060 226,84	
Saint-Christophe-et-Nevis	5 384,76	1 547,88		6 932,64	6 709,75	222,89		
Somalie	373 898,13	311 069,48		684 967,61	306 875,53	(703,59)	378 795,67	
Soudan	19 799,29			19 799,29	13 910,57	4 530,43	1 358,29	
Sri Lanka	88 742,07			88 742,07	58 473,39		30 268,68	
Suède	150 732,87	91 474,64		242 207,51	105 940,63		136 266,88	
Thaïlande	156 858,05	1 144 797,57		1 301 655,62	821 247,31		480 408,31	
<b>Gouvernements et organisations non gouvernementales (suite)</b>								
Tunisie	20 514,24	42 275,15		62 789,39	17 040,41		45 748,98	
Turquie	740 263,01	120 276,61		860 539,62	536 571,03		323 968,59	
Yémen	87 606,71	522 114,94		609 721,65	561 593,59	20 150,76	27 977,30	
Yougoslavie	389,49			389,49	191,01		198,48	
Zaïre	2 772,46			2 772,46	2 262,99		509,47	
Zambie	193 410,50	314 778,15		508 188,65	267 726,40		240 462,25	
Zimbabwe		52 083,33		52 083,33	5 787,03		46 296,30	
	<u>7 602 875,08</u>	<u>12 815 652,63</u>	<u>1 562 801,83</u>	<u>21 981 329,54</u>	<u>9 991 769,11</u>	<u>740 842,72</u>	<u>11 248 717,71</u>	
<b>Organismes des Nations Unies</b>								
PNUD (New York)		5 289,82	772,15	6 061,97	3 965,75	1 984,16	112,06	
FENU (New York)	55 599,69	414 334,00		469 933,69	21 948,23		447 985,46	
OMS (Genève)		127 019,04		127 019,04	78 071,57		48 947,47	
Unesco (Paris)	17 850,00			17 850,00	15 440,60		2 409,40	
UNRWA (Vienna)		1 427,10	966,11	2 393,21	1 948,14	445,07		
FNUAP (New York)	1 303 039,13	1 287 756,00	1 656 320,00	4 247 115,13	2 512 872,53		1 734 242,60	
HCR (Genève)	35 264,41			35 264,41	8 820,04		26 444,37	
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (Genève)		281 376,75		281 376,75	281 376,75			
UNARDOL (Liban)	<u>1 411 753,23</u>	<u>2 759 275,71</u>	<u>1 658 058,26</u>	<u>5 829 087,20</u>	<u>305 973,00</u>	<u>2 429,23</u>	<u>336 100,00</u>	
Divers	<u>1 042 102,78</u>	<u>8 642 998,30</u>	<u>378 795,52</u>	<u>10 063 896,60</u>	<u>8 104 309,20</u>	<u>505 425,09</u>	<u>1 454 162,31</u>	
<b>7 TOTAL GENERAL</b>	<u>10 056 731,09</u>	<u>24 217 926,64</u>	<u>3 599 655,61</u>	<u>37 874 313,34</u>	<u>21 326 494,92</u>	<u>1 248 697,04</u>	<u>15 299 121,38</u>	

ANNEXE DE LA PREMIERE PARTIE

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ET AUTRES

La présente annexe comprend des tableaux qui donnent des renseignements statistiques et autres sur les activités du FISE; ces renseignements ne font pas partie des états financiers et sont communiqués pour information.

Tableaux

A. Etat récapitulatif des fonds provenant des organismes des Nations Unies

1. Etat récapitulatif, au 31 décembre 1983, des fonds provenant des organismes des Nations Unies et utilisés pour financer des engagements du Conseil d'administration.

B. Dépenses du FISE

2. Ventilation, par programme, des dépenses au titre de la coopération pour les exercices 1983 et 1982.
3. Tableau récapitulatif des dépenses de 1983, par région et par type de programme.

C. Engagements du FISE

4. Tableau récapitulatif des engagements approuvés par le Conseil d'administration à sa session de mai 1983, par région et par principaux domaines d'assistance.
5. Engagements ayant pris effet en 1983 entre les sessions du Conseil d'administration (engagements correspondant à des contributions à des fins spéciales reçues ou annoncées en 1983, ajustements et virements).
6. Etat récapitulatif des engagements approuvés en 1983 (par région et par type de programme).

Etat récapitulatif, au 31 décembre 1983, des fonds provenant des organismes des Nations Unies et utilisés pour financer des engagements du Conseil d'administration

(En dollars des Etats-Unis)

	Solde initial	Fonds reçus	Fonds versés d'avance	Total	Dépenses	Rendus/virés	Solde
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	26 498,18	2 931 732,66	-	2 958 230,84	3 237 359,24	-	(279 128,40)
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	69 903,64	780 848,46	-	850 752,10	536 770,45	-	313 981,65
Fonds d'équipement des Nations Unies	192 596,62	6 206 226,99	-	6 398 823,61	5 276 039,02	-	1 122 784,59
Programme des Nations Unies pour le développement	(5 081,40)	30 000,00	24 918,60	85 459,74	-	(60 541,14)	
Programme des Nations Unies pour l'environnement	85 078,83	(122 845,63)	122 845,63	85 078,83	(37 766,80)	-	122 845,63
Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population	15 224,93	200 000,00	-	215 224,93	214 918,03	-	306,90
Appels lancés par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	-	193 019,25	-	193 019,25	9 382,76	-	183 636,49
Organisation mondiale de la santé	19 020,40	-	-	19 020,40	19 020,40	-	-
TOTAL	403 241,20	10 218 981,73	122 845,63	10 745 668,56	9 341 182,84	-	1 403 885,72

B. DEPENSES DU FISE

Tableau 2

Ventilation, par programme, des dépenses au titre de la coopération pour les exercices 1983 et 1982

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	1983		1982		Variation par rapport à l'exercice précédent	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
		du total		du total		
<u>Survie de l'enfant</u>						
Services de santé de base	58 351	23,7	50 953	24,0	7 398	14,5
Alimentation des enfants	1 187	0,5	1 312	0,6	(125)	(9,5)
Production d'aliments de sevrage	656	0,2	1 367	0,6	(711)	(52,0)
Autres activités relatives à la nutrition	17 396	7,1	16 334	7,7	1 062	6,5
Total, survie de l'enfant	77 590	31,5	69 966	32,9	7 624	10,9
<u>Approvisionnement en eau/assainissement</u>	67 842	27,6	60 075	28,2	7 767	12,9
<u>Services sociaux en faveur de l'enfance</u>	17 667	7,2	15 647	7,3	2 020	12,9
<u>Enseignement scolaire</u>	29 972	12,2	20 560	9,6	9 412	45,8
<u>Enseignement extrascolaire</u>	10 409	4,2	8 571	4,0	1 838	21,4
<u>Secours d'urgence</u>	13 393	5,4	16 263	7,7	(2 870)	(17,6)
<u>Divers a/</u>	29 292	11,9	22 014	10,3	7 278	33 1
Assistance aux programmes, total partiel	246 165	100,0	213 096	100,0	33 069	15,5
Services d'appui aux programmes	44 684		39 551		5 133	13,0
TOTAL DE L'ASSISTANCE	290 849		252 647		38 202	15,1

a/ Cette assistance ne peut pas être ventilée entre les catégories ci-dessus.

Tableau récapitulatif des dépenses de 1983, par région et par type de programme.

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Afrique (excepté l'Afrique du Nord)	Amériques	Asie orientale et Pakistan	Asie centrale du Sud	Moyen- Orient et Afrique du Nord	Assistance inter- régionale	Total	Pourcentage
<u>Survie de l'enfant</u>								
Santé de l'enfant	18 617	2 521	16 704	9 361	8 992	2 156	58 351	23,7
Nutrition de l'enfant	3 019	1 623	5 047	8 942	206	402	19 239	7,8
Total, survie de l'enfant	21 636	4 144	21 751	18 303	9 198	2 558	77 590	31,5
<u>Approvisionnement en eau/ assainissement</u>	20 594	1 481	16 748	11 391	17 535	93	67 842	27,6
<u>Services sociaux en faveur de l'enfance</u>	2 850	2 513	4 482	6 447	1 350	25	17 667	7,2
<u>Enseignement scolaire</u>	5 195	607	8 502	2 527	13 121	20	29 972	12,2
<u>Enseignement extrascolaire</u>	4 035	996	2 337	2 445	432	164	10 409	4,2
<u>Secours d'urgence</u>	4 614	385	4 630	554	3 210		13 393	5,4
<u>Divers a/</u>	6 061	3 489	8 431	2 156	3 926	5 229	29 292	11,9
Assistance aux programmes, total partiel	64 985	13 615	66 881	43 823	48 772	8 089	246 165	100,0
Services d'appui aux programmes							44 684	
Total de l'assistance							290 849	
Services administratifs							41 130	
TOTAL DES DEPENSES							331 979	

a/ Cette assistance ne peut pas être ventilée entre les catégories ci-dessus.

## C. ENGAGEMENTS DU FISE

Tableau 4

Tableau récapitulatif des engagements approuvés par le Conseil d'administration  
à sa session de mai 1983, par région et par principaux domaines d'assistance

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Afrique (excepté l'Afrique du Nord)	Amériques	Asie orientale et Pakistan	Asie centrale du Sud	Moyen- Orient et Afrique du Nord	Assis- tance inter- régionale	Total	Pourcen- tage
<u>Survie de l'enfant</u>								
Santé de l'enfant	14 480	3 025	2 367	1 204	490	8 885	30 451	27,9
Nutrition de l'enfant	3 286	102	1 039	903	-	225	5 555	5,1
Total, survie de l'enfant	17 766	3 127	3 406	2 107	490	9 110	36 006	33,0
<u>Approvisionnement en eau et assainissement</u>								
	16 464	718	1 873	-	90	800	19 945	18,3
<u>Services sociaux en faveur de l'enfance</u>								
	4 004	2 550	110	-	320	235	7 219	6,6
<u>Enseignement scolaire</u>								
	10 696	541	1 470	-	394	1 270	14 371	13,1
<u>Enseignement extra-scolaire</u>								
	2 926	1 234	1 851	332	213	250	6 806	6,2
<u>Divers a/</u>								
	6 908	1 141	5 600	874	-	10 368	24 891	22,8
Assistance aux programmes, total partiel								
	58 764	9 311	14 310	3 313	1 507	22 033	109 238	100,0
Déficit (dépassements)								
	89	41	-	-	-	-	130	
Total des engagements au titre des programmes								
	58 853	9 352	14 310	3 313	1 507	22 033	109 368	
Budget								
	19 878	13 973	24 064	15 080	19 049	128 649 b/	220 693 b/	
Total des nouveaux engagements								
	78 731	23 325	38 374	18 393	20 556	150 682	330 061	
Economies (annulations)								
	(32)	-	-	-	-	-	(32)	
Fonds de réserve pour les secours d'urgence c/								
	-	-	-	-	-	366	366	
Augmentation nette des engagements								
	78 699	23 325	38 374	18 393	20 556	151 048	330 395 c/	

a/ Cette assistance ne peut être ventilée entre les catégories ci-dessus.

b/ Dont un ajustement négatif de 90 080 dollars pour corriger le montant surévalué figurant dans le Rapport du Conseil d'administration (9-20 mai 1983), Documents officiels du Conseil économique et social, 1983, Supplément No 10, (E/1983/21; E/ICEF/701).

c/ Le fonds de réserve pour les secours d'urgence est automatiquement reconstitué au début de chaque année civile par crédit d'un montant égal aux décaissements autorisés par le Directeur général au cours de l'année précédente [E/ICEF/670/Rev.2, par. 181 b)]. Un montant de 365 841 dollars a été viré à ce titre en 1983 pour ramener le fonds au niveau autorisé (3 millions de dollars).

Engagements ayant pris effet en 1983 entre les sessions du Conseil d'administration  
(engagements correspondant à des contributions à des fins spéciales reçues ou annoncées  
en 1983, ajustements et virements)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Afrique (excepté l'Afrique du Nord)	Amérique du Nord	Asie orientale et Pakistan	Asie centrale et du Sud	Moyen- Orient et Afrique du Nord	Assistance inter- régionale	Total	Pourcentage
<u>Survie de l'enfant</u>								
Santé de l'enfant	3 035	2 802	1 247	2 678	2 708	52	12 522	17,3
Nutrition de l'enfant	2 412	346	5 598	1 053	1 299	132	10 840	14,9
Total, survie de l'enfant	5 447	3 148	6 845	3 731	4 007	184	23 362	32,2
<u>Approvisionnement en eau et assainissement</u>	9 864	1 150	13 282	2 431	2 427	-	29 154	40,2
<u>Services sociaux en faveur de l'enfance</u>	542	1 893	369	1 213	176	-	4 193	5,8
<u>Enseignement scolaire</u>	266	-	587	469	4 628	-	5 950	8,2
<u>Enseignement extra-scolaire</u>	676	450	959	520	-	-	2 605	3,6
<u>Secours d'urgence</u>	1 539	158	-	157	1 421	5	3 280	4,5
<u>Divers a/</u>	1 307	(69)	108	-	608	2 000	3 954	5,5
Total des engagements au titre des programmes	19 641	6 730	22 150	8 521	13 267	2 189	72 498	100,0
Economies budgétaires pour 1982/1983							(9 755)	
Total des engagements ayant pris effet en 1983, entre les sessions du Conseil d'administration							62 743	

a/ Cette assistance ne peut pas être ventilée entre les catégories ci-dessus.

## Etat récapitulatif des engagements approuvés en 1983 (par région et par type de programme)

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Afrique (excepté l'Afrique du Nord)	Amériques	Asie orientale et Pakistan	Asie centrale du Sud	Moyen- Orient et Afrique du Nord	Assistance inter- régionale	Total	Pourcentage
<u>Survie de l'enfant</u>								
Santé de l'enfant	17 515	5 827	3 614	3 882	3 199	8 936	42 973	23,6
Nutrition de l'enfant	5 698	448	6 637	1 956	1 299	357	16 395	9,0
Total, survie de l'enfant	23 213	6 275	10 251	5 838	4 498	9 293	59 368	32,6
<u>Approvisionnement en eau et assainissement</u>	26 328	1 868	15 155	2 431	2 517	800	49 099	27,0
<u>Services sociaux en faveur de l'enfance</u>	4 546	4 443	479	1 213	496	235	11 412	6,3
<u>Enseignement scolaire</u>	10 962	541	2 057	469	5 022	1 270	20 321	11,1
<u>Enseignement extra-scolaire</u>	3 602	1 684	2 810	852	213	250	9 411	5,2
<u>Secours d'urgence</u>	3 649	521	118	357	1 621	(2 620) a/	3 646	2,0
<u>Divers b/</u>	8 215	1 073	5 707	874	608	12 368	28 845	15,8
Assistance aux programmes, total partiel	80 515	16 405	36 577	12 034	14 975	21 596	182 102	100,0
Déficit (dépassements)	89	41	-	-	-	-	130	
Assistance aux programmes, total	80 604	16 446	36 577	12 034	14 975	21 596	182 232	
Budget							220 693	
Total des nouveaux engagements							402 925	
Economies (annulations)							(9 787)	
Augmentation nette des engagements							393 138	

a/ Les prélèvements sur le Fonds de réserve du Directeur général pour les secours d'urgence approuvés en 1983 ont été ventilés par région.

b/ Cette assistance ne peut pas être ventilée entre les catégories ci-dessus.

DEUXIEME PARTIE  
OPERATION CARTES DE VOEUX

## AVANT-PROPOS

L'Opération cartes de voeux, outre qu'elle représente une importante source de recettes pour le FISE, donne aux gens, dans de nombreux pays, l'occasion de participer directement à l'action des Nations Unies et de venir en aide à des millions d'enfants dans les pays en développement. Dans 42 pays, des artistes de renom ont apporté leur concours et des musées ont autorisé la reproduction d'oeuvres d'art pour la campagne de 1982. Comme les années précédentes, ce sont essentiellement les comités nationaux pour le FISE et d'autres groupements qui se sont chargés de la vente, et des frais de vente et de distribution sont demeurés réduits grâce à leur aide désintéressée. Nous sommes extrêmement reconnaissants à tous ceux qui, par milliers, se sont dévoués pour le succès de cette entreprise.

Le Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance,

(Signé) James P. GRANT

## RESUME

Au total 115 millions de cartes de voeux, 441 000 calendriers, 314 000 articles de papeterie et autres articles ont été vendus au cours de la campagne de 1982 (1er mai 1982-30 avril 1983); ces ventes ont produit 46,9 millions de dollars de recettes brutes, soit une augmentation de 100 000 dollars, ou 0,2 p. 100, par rapport à l'année précédente. Les dépenses d'exploitation se sont chiffrées à 19,7 millions de dollars, soit un million de dollars ou 5,3 p. 100 de plus que l'année précédente. Le bénéfice net d'exploitation, y compris le produit des programmes spéciaux, se sont chiffrés à 18 millions de dollars, soit 200 000 dollars ou 1,1 p. 100 de plus que l'année précédente. L'excédent des recettes sur les dépenses, qui constitue le bénéfice net du FISE, a augmenté de 8,4 p. 100, passant de 16,7 millions de dollars pour la campagne de 1981 à 18,1 millions de dollars pour la campagne de 1982.

## I. APERCU DE LA CAMPAGNE DE 1982

1er mai 1982-30 avril 1983

1. Les états financiers I et II permettent de comparer les résultats des campagnes de 1982 et 1981 de l'Opération cartes de voeux. Dans le tableau 1, relatif aux résultats de la campagne de 1982, les chiffres effectifs sont comparés aux chiffres provisoires. Dans le tableau 2, les résultats de la campagne de 1982 sont comparés aux prévisions approuvées en mai 1982 et aux chiffres effectifs de l'année précédente.
2. Comme il ressort du tableau 1, le montant effectif des recettes brutes de la campagne 1982 (aux taux initialement prévus dans le budget) est proche du montant provisoire. En ce qui concerne le bénéfice net d'exploitation, qui dépend dans une certaine mesure de la façon dont l'Opération cartes de voeux est gérée, le montant ajusté sur la base des taux retenus sur le budget (colonne 3) est supérieur de 2 millions de dollars au montant provisoire (colonne 1). Le bénéfice net ajusté pour tenir compte des fluctuations des taux de change, est supérieur d'un million de dollars au chiffre provisoire.
3. Les recettes de la campagne de 1982 ont été du même ordre qu'en 1981 (tableau 2). Le bénéfice net a progressé de 1,4 million de dollars, et ce dans un contexte économique généralement médiocre qui a entraîné des difficultés et des pertes pour beaucoup d'entreprises, partout dans le monde.

### Ventes

4. Le produit brut des ventes de cartes, calendriers et autres articles, s'est chiffré à 46,9 millions de dollars contre 46,8 millions de dollars en 1981, ce qui représente une augmentation de 0,2 p. 100. Le nombre des cartes vendues est resté le même qu'en 1981 (115 millions).
5. Le tableau 3 montre que les recettes brutes des ventes ont augmenté en Afrique et dans la Méditerranée orientale (22,2 p. 100), en Asie (12,2 p. 100) et en Europe (2,2 p. 100). Des diminutions ont été enregistrées en Amérique centrale et en Amérique du Sud (10,8 p. 100), dans le Pacifique du Sud-Ouest (5,3 p. 100) et en Amérique du Nord (4,7 p. 100).
6. Le tableau 4 indique les recettes brutes obtenues dans les principaux pays de vente, pour 1 000 habitants.
7. L'objectif de 61,9 millions de dollars pour le produit brut des ventes indiqué dans le projet de budget pour 1982 (E/ICEF/AB/L.241, p. 23) n'a pas été atteint en raison surtout de l'effet des fluctuations du taux de change des principales monnaies européennes par rapport au dollar des Etats-Unis et à un volume de ventes plus faible que prévu. Les prévisions de recettes de 1982 avaient été calculées sur la base des taux de change en vigueur au 31 octobre 1981. Le tableau 5, qui récapitule l'effet de ces fluctuations de change, montre que si les taux de change étaient demeurés conformes aux prévisions, le produit brut des ventes aurait représenté 55,3 millions de dollars, soit 7,1 millions de dollars de moins que l'objectif fixé. Considérant que ces comparaisons n'ont plus de raison d'être, on a décidé de les supprimer dans le rapport financier pour 1984.

### Dépenses d'exploitation

8. En 1982, les dépenses d'exploitation ont augmenté d'un million de dollars, soit 5,3 p. 100, par rapport à l'année précédente (tableau 2). Cette augmentation est due principalement aux frais entraînés par la modernisation de l'atelier de New York.

9. Comme il apparaît au tableau 2, les dépenses d'exploitation pour la campagne de 1982 se sont élevées à 19,7 millions de dollars, soit 23,6 p. 100 de moins que le chiffre prévu de 25,8 millions de dollars. Cette diminution est due essentiellement à la baisse des coûts de production et des frais de vente et de distribution. On a imprimé 17 millions de cartes de moins que prévu. Les dépenses ont représenté 42 p. 100 des recettes brutes, par rapport aux 41,6 p. 100 indiqués dans les prévisions. N'eût été l'effet exercé par les fluctuations monétaires sur le produit des ventes et les dépenses, le rapport n'aurait été que de 38 p. 100, ce qui est inférieur au pourcentage initialement prévu. Les variations des taux de change ont des répercussions sur la contrevaieur des dépenses en dollars des Etats-Unis mais ces dépenses étant pour la plupart effectuées au début de la campagne, et donc à une date plus proche de celle à laquelle sont établies les prévisions budgétaires, cet effet est moins sensible que celui exercé sur les recettes dont le montant est perçu plus d'un an après.

### Bénéfice net d'exploitation

10. Le bénéfice net d'exploitation, y compris le produit des programmes spéciaux (émissions de timbres et de pièces de monnaie et vente de cabas) s'est chiffré à 18 millions de dollars, contre 17,8 millions de dollars en 1981, ce qui représente une augmentation de 1,1 p. 100. Le bénéfice net d'exploitation est particulièrement significatif dans la mesure où il montre le rôle que joue la gestion dans l'Opération cartes de voeux. Aux taux de change figurant dans les prévisions initiales, il aurait atteint 23,1 millions de dollars (sixième ligne du tableau 5).

### Bénéfice net

11. En 1982, le bénéfice net s'est élevé à 18,1 millions de dollars, le deuxième par ordre d'importance qu'ait dégagé l'Opération cartes de voeux. Aux taux de change retenus dans le budget, il aurait atteint 23,2 millions de dollars (dernière ligne du tableau 5). Le bénéfice net effectif (18,1 millions de dollars) représente 38,7 p. 100 du chiffre d'affaires brut, contre 35,7 p. 100 en 1981. Aux taux de change retenus dans le budget, il atteindrait 42 p. 100 du chiffre d'affaires.

### Autres recettes et pertes

12. On a enregistré à ce titre un gain net de 100 000 dollars en 1982, contre une perte de 1,1 million de dollars en 1981. Ce renversement de tendance tient au fait que les fluctuations des taux de change ont été moins accusées qu'en 1981. Les recettes et pertes autres que les ajustements de change se sont soldées par un gain de 800 000 dollars (annexe 1), dont 600 000 dollars de recettes provenant des contributions du personnel.

### Production de matériel publicitaire

13. Au cours de la campagne de 1982, une somme de 2,1 millions de dollars a été consacrée à la production de matériel publicitaire destiné aux comités nationaux pour le FISE et à d'autres points de vente. Sur cette somme, 1,5 million de dollars ont été affectés à la production de 14 millions de brochures et de 22 millions de prospectus, dépliants et feuillets publicitaires. Les 600 000 dollars restants ont été consacrés à la production de bannières et d'affiches pour les centres de vente, de films pour la télévision, d'annonces radiophoniques, de papillons autocollants, de listes promotionnelles et autres matériels et articles publicitaires (état III).

### Composition

14. Deux-cent trente-cinq artistes et musées de 42 pays ont autorisé la reproduction des compositions qui ont servi à illustrer les calendriers (55) et les cartes (218). Grâce à leur générosité, les compositions sont, cette année encore, de grande qualité.

Tableau récapitulatif des résultats de la campagne de 1982 :  
chiffres provisoires et chiffres effectifs

(En millions de dollars E.-U.)

	Campagne de 1982		
	Chiffres provisoires	Chiffres effectifs <u>a/</u>	Chiffres ajustés sur la base des taux retenus dans le budget <u>a/</u>
Nombre de cartes (en millions)	117	115	115
<u>Produit brut des ventes</u>	54	47	55
A déduire : Commissions	<u>14</u>	<u>12</u>	<u>15</u>
<u>Produits net des ventes</u>	40	35	40
A déduire : Coût des produits vendus	9	8	8
Droits et taxes	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>1</u>
<u>Marge brute sur articles courants</u>	30	26	31
A ajouter : Programmes spéciaux	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>4</u>
<u>Marge brute</u>	33	29	35
A déduire : Frais fixes	13	11	12
A ajouter : recettes et pertes diverses	<u>1</u>	-	-
<u>Bénéfice net d'exploitation</u>	21	18	23
A déduire : Ajustements de change	<u>4</u>	-	<u>5</u>
<u>Bénéfice net</u>	<u>17</u>	<u>18</u>	<u>18</u>

a/ On trouvera des chiffres plus détaillés au tableau 5.

Tableau récapitulatif de l'Opération cartes de voeux (les dépenses, variables et fixes, sont ventilées par fonction)

Description	Campagne de 1982		Campagne de 1982		Pourcentage d'augmentation (diminution) entre les chiffres effectifs et les prévisions approuvées pour 1982	Campagne de 1981		Pourcentage d'augmentation (diminution) en 1982 par rapport à 1981
	Prévisions approuvées	Chiffres effectifs	115 millions	Pourcentage		115 millions	Pourcentage	
	Millions de dollars E.-U.	de dollars E.-U.	de dollars E.-U.	des recettes brutes	de dollars E.-U.	des recettes brutes	de dollars E.-U.	des recettes brutes
Cartes de voeux vendues	61,9	100,0	46,9	100,0	(24,2)	46,8	100,0	0,2
Recettes brutes provenant des ventes	14,5	23,4	11,9	25,3	(20,7)	12,1	25,9	(1,7)
A déduire :	0,8	1,3	0,7	1,5	(12,5)	0,6	1,2	16,7
Commissions								
Droits et taxes	46,6	75,3	34,3	73,2	(26,4)	34,1	72,9	0,6
Recettes nettes provenant des ventes	8,8	14,2	5,8	12,3	(34,1)	6,3	13,5	(7,9)
A déduire :	13,9	22,5	10,5	22,4	(24,5)	9,8	20,9	7,1
Frais de vente et de distribution	3,1	4,9	3,4	7,3	9,7	2,6	5,6	30,8
Coûts de production	25,8	41,6	19,7	42,0	(23,6)	18,7	40,0	5,3
Dépenses d'administration	2,9	4,6	3,4	7,3	17,2	2,4	5,2	41,7
Total des dépenses d'exploitation	23,7	38,3	18,0	38,5	(24,1)	17,8	38,1	1,1
A ajouter :	0,7	1,1	0,1	0,2	(85,7)	(1,1)	(2,4)	109,1
Programmes spéciaux	24,4	39,4	18,1	38,7	(25,8)	16,7	35,7	8,4
Bénéfice net d'exploitation								
Autres recettes et pertes								
Bénéfice net								

Recettes brutes provenant des ventes de 1982 et nombre de cartes vendues et chiffres comparatifs pour 1981 (par régions et principaux pays de vente)

	Campagne de 1982		Campagne de 1981		Pourcentage d'augmentation (diminution) en 1982 par rapport à 1981	Nombre de cartes vendues	
	Montant total des recettes brutes (En milliers de dollars E.-U.)	Pourcentage des recettes totales	Montant total des recettes brutes (En milliers de dollars E.-U.)	Pourcentage des recettes totales		(En milliers) Campagne de 1982	Campagne de 1981
<u>Europe</u>							
Allemagne, République fédérale d'	8 172	17,4	7 480	16,0	9,3	12 812	13 356
France	5 412	11,5	5 825	12,5	(7,1)	11 653	11 616
Suisse	2 891	6,2	2 804	6,0	3,1	4 018	4 104
Pays-Bas	2 121	4,5	2 091	4,5	1,4	3 917	4 109
Espagne	1 194	2,6	877	1,9	36,1	6 186	4 237
Finlande	1 162	2,5	1 427	3,1	(18,6)	2 195	2 727
Suède	1 082	2,3	1 287	2,8	(15,9)	2 468	2 795
Italie	1 049	2,3	956	2,0	9,7	4 115	4 014
Belgique	1 027	2,2	1 052	2,2	(2,4)	2 012	2 202
Norvège	913	1,9	1 038	2,2	(12,0)	1 978	1 968
Pologne	798	1,7	394	0,8	102,5	3 401	2 451
Danemark	782	1,7	771	1,6	1,4	1 657	1 820
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	646	1,4	761	1,6	(15,1)	2 136	2 289
Autriche	632	1,4	536	1,2	17,9	1 262	1 234
Bulgarie	590	1,3	614	1,3	(3,9)	1 518	1 198
Yougoslavie	483	1,0	501	1,1	(3,6)	3 413	2 780
Grèce	294	0,6	317	0,7	(7,3)	846	880
Tchécoslovaquie	136	0,3	42	0,1	223,8	282	116
Turquie	132	0,3	152	0,3	(13,2)	737	807
Luxembourg	114	0,2	107	0,2	6,5	252	225
République démocratique allemande	111	0,2	58	0,1	91,4	382	200
Autres pays	<u>282</u>	<u>0,6</u>	<u>292</u>	<u>0,6</u>	<u>3,4</u>	<u>995</u>	<u>1 066</u>
	30 023	64,1	29 382	62,8	2,2	68 235	66 194
<u>Amérique du Nord</u>							
Etats-Unis d'Amérique	6 789	14,5	7 292	15,6	(6,9)	19 248	20 701
Canada	<u>2 206</u>	<u>4,7</u>	<u>2 151</u>	<u>4,6</u>	<u>2,6</u>	<u>5 779</u>	<u>5 584</u>
	8 995	19,2	9 443	20,2	4,7	25 027	26 285

Tableau 3 (suite)

	Campagne de 1982		Campagne de 1981		Pourcentage d'augmentation (diminution) en 1982 par rapport à 1981	Nombre de cartes vendues (En milliers)	
	Montant total des recettes brutes	Pourcentage des recettes totales	Montant total des recettes brutes	Pourcentage des recettes totales		Campagne de 1982	Campagne de 1981
<u>Amérique centrale et Amérique du Sud</u>							
Brésil	2 434	5,2	2 264	4,8	7,5	6 704	6 997
Colombie	340	0,7	348	0,7	(2,3)	810	937
Pérou	182	0,4	181	0,4	0,6	432	578
Chili	178	0,4	448	1,0	(60,3)	480	809
Mexique	152	0,3	228	0,5	(33,3)	437	384
Argentine	144	0,3	248	0,5	(41,9)	608	860
Uruguay	117	0,2	222	0,5	(47,3)	298	515
Autres pays	387	0,8	471	1,0	(17,8)	880	1 198
	3 934	8,3	4 410	9,4	(10,8)	10 649	12 278
<u>Afrique et Méditerranée orientale</u>							
	1 530	2,7	1 252	3,3	22,2	2 745	2 573
<u>Asie</u>							
Inde	911	1,9	764	1,6	19,2	3 345	3 215
Japon	148	0,3	137	0,3	8,0	385	273
Autres pays	418	0,9	415	0,9	0,7	1 231	1 298
	1 477	3,1	1 316	2,8	12,2	4 961	4 786
<u>Pacifique du Sud-Ouest</u>							
Australie	737	1,6	794	1,7	(7,2)	2 315	2 213
Nouvelle-Zélande	181	0,4	171	0,4	5,8	654	681
Autres pays	3	-	8	-	(62,5)	6	20
	921	2,0	973	2,1	(5,3)	2 975	2 914
Total	46 880	100,0	46 776	100,0	0,2	114 592	115 030

Recettes brutes dans les principaux pays de vente a/ par rapport  
au chiffre de la population : chiffres de la campagne de 1982 et  
chiffres comparatifs de la campagne de 1981

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Pays</u>	Recettes brutes provenant des ventes (pour 1 000 habitants)	
	<u>1982</u>	<u>1981</u>
Suisse	446,14	433,38
Luxembourg	316,66	297,22
Finlande	241,08	297,29
Norvège	222,14	253,17
Danemark	152,73	150,59
Pays-Bas	148,22	146,84
Allemagne, République fédérale d'	132,57	121,29
Suède	129,89	154,69
Belgique	104,26	106,69
France	99,82	107,95
Canada	89,57	88,85
Autriche	83,49	71,37
Bulgarie	64,76	69,07
Nouvelle-Zélande	57,28	54,63
Australie	48,58	53,43
Uruguay	39,66	75,77
Espagne	31,48	23,29
Grèce	30,03	32,65
Etats-Unis d'Amérique	29,26	31,73
Pologne	22,02	10,97
Yougoslavie	21,32	22,25
Brésil	19,19	18,63
Italie	18,54	16,71
Chili	15,49	39,68
Colombie	12,55	12,85
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	11,58	13,63

a/ Pays où, pour la campagne de 1982, les recettes brutes provenant des ventes ont dépassé 10 dollars pour 1 000 habitants et où le chiffre total desdites recettes a été supérieur à 50 000 dollars.

Tableau 5

Récapitulation des résultats de la campagne de 1982 et comparaison avec les résultats ajustés sur la base des taux de change initialement prévus et avec le budget approuvé

(En dollars des Etats-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
		Résultats de la campagne de 1982 (ajustés sur la base des taux de change initialement prévus)	Ecart dû aux variations des taux de change de (1) - (2)	Budget approuvé de 1982	Ecart budgétaire (2) - (4)
1. Total des recettes brutes provenant des ventes	46 880 515	55 285 342	(8 404 827)	61 900 000	(6 614 658)
2. A déduire : Remises consenties aux consignataires et taxes	<u>12 559 681</u>	<u>14 696 484</u>	<u>(2 136 803)</u>	<u>15 272 000</u>	<u>(575 516)</u>
3. Recettes brutes moins remises consenties et taxes	34 320 834	40 588 858	(6 268 024)	46 628 000	(6 039 142)
4. Dépenses	19 687 432	21 000 617	(1 313 185)	25 789 000	(4 788 383)
5. A ajouter : programmes spéciaux	<u>3 419 739</u>	<u>3 530 656</u>	<u>(110 917)</u>	<u>2 860 000</u>	<u>670 656</u>
6. Bénéfice net d'exploitation	18 053 141	23 118 897	(5 065 756)	23 699 000	(580 103)
7. Autres recettes et pertes	<u>74 127</u>	<u>88 785</u>	<u>(14 658)</u>	<u>688 000</u>	<u>(599 215)</u>
Bénéfice net	<u>18 127 268</u>	<u>23 207 682</u>	<u>(5 080 414)</u>	<u>24 387 000</u>	<u>(1 179 318)</u>

## II. ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINE LE 30 AVRIL 1983

Etat comparatif des recettes et des dépenses de la campagne terminée le 30 avril 1983

(En dollars des Etats-Unis)

	Campagne de 1982		Campagne de 1981	
	Du 1er mai 1982 au 30 avril 1983		Du 1er mai 1981 au 30 avril 1982	
<u>Ventes</u>				
Cartes de vœux	41 274 077,63		41 229 337,00	
Papeterie	4 221 841,29		4 026 724,20	
Matériel éducatif	1 384 596,70		1 511 625,47	
	<u>46 880 515,62</u>		<u>46 775 686,67</u>	
A déduire : Commissions consenties	11 869 748,36		12 067 137,43	
Droits et taxes	<u>689 933,22</u>	34 320 834,04	<u>632 055,12</u>	34 076 494,12
A déduire : Coûts de production (variables)	7 826 724,34	10 693 037,26	7 831 599,33	11 169 503,11
Frais de vente et de distribution (variables)	<u>2 866 312,92</u>		<u>3 337 903,78</u>	
<u>Bénéfice brut réalisé sur les ventes</u>		23 627 796,78		22 906 991,01
A déduire : <u>Dépenses diverses</u>				
Dépenses de personnel (fixes)	5 824 257,75		4 846 154,47	
Dépenses diverses (fixes)	<u>3 170 136,98</u>	8 994 394,73	<u>2 666 502,64</u>	7 512 657,11
A ajouter : programmes spéciaux		<u>3 419 739,59</u>		<u>2 413 365,36</u>
<u>Bénéfice net d'exploitation</u>		18 053 141,64		17 807 699,26
Autres recettes et pertes		<u>74 126,84</u>		<u>(1 094 715,84)</u>
<u>Excédent des recettes sur les dépenses</u>		<u>18 127 268,48</u>		<u>16 712 983,42</u>

L'état III et les notes 1 à 6 ci-après font partie intégrante du présent état et il convient de s'y reporter.

CERTIFIE EXACT :

Le Contrôleur,

(Signé) Giovanni CAVAGLIA

APPROUVE :

Le Directeur général,

(Signé) James P. GRANT

## Etat comparatif de l'actif et du passif au 30 avril 1983

(En dollars des Etats-Unis)

	Campagne de 1982	Campagne de 1981	Augmentation (diminution)
<b>Actif</b>			
Encaisse et disponible en banque	87 790,81	126 429,97	(38 639,16)
Sommes à recevoir, avances et dépôts	17 525 886,56	25 316 045,74	(7 790 159,18)
Stocks	8 061 007,52	8 839 130,09	(778 122,57)
Dépenses payées d'avance (campagnes futures)	<u>1 836 940,84</u>	<u>2 967 483,27</u>	<u>(1 130 542,43)</u>
	27 511 625,73	37 249 089,07	(9 737 463,34)
<b>Passif</b>			
Sommes à payer et autres engagements non réglés	1 503 596,96	3 315 982,56	(1 812 385,60)
Compte interservices du FISE	7 845 885,03	17 097 414,90	(9 251 529,87)
Recettes comptabilisées d'avance (campagnes futures)	<u>34 875,26</u>	<u>122 708,19</u>	<u>(87 832,93)</u>
	9 384 357,25	20 536 105,65	(11 151 748,40)
<b>Excédent de l'actif sur le passif</b>	<u>18 127 268,48</u>	<u>16 712 983,42</u>	<u>1 414 285,06</u>

L'état III et les notes 1 à 6 ci-après font partie intégrante du présent état et il convient de s'y reporter.

CERTIFIE EXACT :

APPROUVE :

Le Contrôleur,

Le Directeur général,

(Signé) Giovanni CAVAGLIA

(Signé) James P. GRANT

Dépenses autorisées et dépenses engagées pour la campagne terminée le 30 avril 1983  
et soldes inutilisés à cette date

(En dollars des Etats-Unis)

	Dépenses autorisées			Dépenses engagées	
	Montants initiaux	Révisions approuvées	Montants révisés	Engagements réglés et non réglés	Soldes inutilisés
<b>Chapitre premier : Dépenses de personnel (fixes)</b>					
Postes permanents	4 603 000,00	(141 000,00)	4 462 000,00	3 981 769,67	480 230,33
Personnel engagé pour des périodes de courte durée : administrateurs	180 000,00	170 000,00	350 000,00	225 599,55	124 400,45
Personnel engagé pour des périodes de courte durée : agents des services généraux	708 000,00	140 000,00	848 000,00	698 414,05	149 585,95
Heures supplémentaires	41 000,00	40 000,00	81 000,00	72 509,87	8 490,13
Frais de voyage et frais de déménagement	47 000,00	2 000,00	49 000,00	5 269,19	43 730,81
Indemnités d'installation	-	3 500,00	3 500,00	3 483,89	16,11
Indemnités versées à la cessation de service et prime de rapatriement	45 000,00	6 000,00	51 000,00	48 957,00	2 043,00
Cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel	627 000,00	12 000,00	639 000,00	565 603,74	73 396,26
Indemnités pour charges de famille et indemnités pour frais d'études	128 000,00	(3 000,00)	125 000,00	99 998,76	25 001,24
Indemnisation	6 000,00	10 000,00	16 000,00	14 003,90	1 996,10
Frais de voyage à l'occasion du congé dans les foyers	47 000,00	(20 000,00)	27 000,00	7 497,27	19 502,73
Formation du personnel	59 000,00	(26 000,00)	33 000,00	13 679,13	19 320,87
Bien-être du personnel	10 000,00	(3 000,00)	7 000,00	3 026,23	3 973,77
Cotisations à l'assurance maladie et versements connexes	118 000,00	(23 000,00)	95 000,00	84 445,50	10 554,50
<b>Total, chapitre premier</b>	<b>6 619 000,00</b>	<b>167 500,00</b>	<b>6 786 500,00</b>	<b>5 824 257,75</b>	<b>962 242,25</b>
<b>Chapitre 2 : Autres dépenses fixes</b>					
Frais de voyage du personnel en mission	295 000,00	12 000,00	307 000,00	236 002,34	70 997,66
Transport de marchandises - divers	19 000,00	23 000,00	42 000,00	38 514,45	3 485,55
Réception des marchandises	125 000,00	(60 000,00)	65 000,00	57 722,91	7 277,09
Communications	241 000,00	-	241 000,00	191 407,98	49 592,02
Location et entretien des locaux et entreposage	1 149 000,00	133 000,00	1 282 000,00	961 193,86	320 806,14
Fournitures de bureau	125 000,00	(5 000,00)	120 000,00	89 691,94	30 308,06
Fournitures et services divers	135 000,00	(9 000,00)	126 000,00	107 368,12	18 631,88
Conférences et liaison	208 000,00	(67 000,00)	141 000,00	108 810,46	32 189,54
Matériel de production et de distribution	826 000,00	406 000,00	1 232 000,00	352 365,18	879 634,82
Location et entretien de machines de bureau et machines comptables	38 000,00	4 000,00	42 000,00	29 160,42	12 839,58
Services informatiques	450 000,00	(26 000,00)	424 000,00	398 784,71	25 215,29
Vérification extérieure des comptes	60 000,00	3 000,00	63 000,00	62 000,00	1 000,00
Dépenses de représentation	17 000,00	(5 000,00)	12 000,00	5 783,23	6 216,77
Mobilier et machines de bureau	101 000,00	57 000,00	158 000,00	123 355,02	34 644,98
Montant versé au FISE pour ses services	431 000,00	-	431 000,00	407 976,36	23 023,64
<b>Total, chapitre 2</b>	<b>4 220 000,00</b>	<b>466 000,00</b>	<b>4 686 000,00</b>	<b>3 170 136,98</b>	<b>1 515 863,02</b>
<b>Chapitre 3 : Coûts de production (variables)</b>					
Cartes de vœux	8 585 000,00	7 000,00	8 592 000,00	6 307 708,60	2 284 291,40
Divers	1 466 000,00	(96 000,00)	1 370 000,00	1 120 196,44	249 803,56
Matériel éducatif	563 000,00	1 500,00	564 500,00	363 469,37	201 030,63
Papeterie	-	37 000,00	37 000,00	35 349,93	1 650,07
<b>Total, chapitre 3</b>	<b>10 614 000,00</b>	<b>(50 500,00)</b>	<b>10 563 500,00</b>	<b>7 826 724,34</b>	<b>2 736 775,66</b>
<b>Chapitre 4 : Promotion et ventes (frais variables)</b>					
Transport des produits finis	1 052 000,00	(38 000,00)	1 014 000,00	792 547,99	221 452,01
Impression des brochures	2 130 000,00	(190 000,00)	1 940 000,00	1 535 844,19	404 155,01
Publicité et promotion des ventes	1 154 000,00	(355 000,00)	799 000,00	537 920,74	261 079,26
<b>Total, chapitre 4</b>	<b>4 336 000,00</b>	<b>(583 000,00)</b>	<b>3 753 000,00</b>	<b>2 866 312,92</b>	<b>886 687,08</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>25 789 000,00</b>	<b>-</b>	<b>25 789 000,00</b>	<b>19 687 431,99</b>	<b>6 101 568,01</b>

## NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

1. Le rapport financier pour 1982 comprend trois états complétés par cinq tableaux et trois annexes, y compris un état de l'actif et du passif de l'Opération cartes de vœux (état II). Dans les livres du FISE, les comptes de l'actif et du passif de l'Opération cartes de vœux sont consolidés au moment de la clôture périodique des comptes.

2. Les sommes à recevoir au 30 avril 1983 atteignaient au total 17 525 887 dollars, contre 25 316 046 dollars au 30 avril 1982. Sur le total de 17 525 887 dollars, les sommes à recevoir des comités nationaux pour le FISE s'élevaient à 14 745 351 dollars et les sommes à recevoir des institutions spécialisées des Nations Unies à 1 051 365 dollars. Les diverses sommes accessoires à recevoir se montaient à 1 729 171 dollars. Les accords passés avec la plupart des comités nationaux prévoyant le versement du produit des ventes avant le 31 août de chaque exercice, le solde non réglé ne s'élevait plus, du fait des sommes reçues des comités, qu'à 2 927 135 dollars à la date où le présent rapport a été établi.

3. La valeur (prix d'achat) du matériel de production et de distribution utilisé au siège était de 447 107 dollars. Ce montant n'a pas été inscrit dans les comptes comme un élément d'actif, le coût du matériel ayant été comptabilisé comme dépenses d'exploitation dans les budgets de l'exercice en cours et d'exercices précédents. Le coût d'autres composants du matériel durable (meublier, machines de bureau, etc.) encore utilisés au siège mais dont la valeur n'était pas enregistrée dans les comptes en tant qu'élément d'actif s'élevait à 360 953 dollars.

4. Durant la campagne de 1982, environ 5,4 millions de cartes finies et 5,3 millions de cartes non finies des années précédentes, considérées comme invendables, ont été vendues au poids du papier ou données à des organisations agréées. Au 30 avril 1983, le total des stocks de cartes de 1982 et de cartes des années précédentes représentait 81,8 millions de cartes finies et 57,1 millions de cartes non finies.

5. Les matières premières et les articles en cours de fabrication ont été évalués respectivement à 2 623 801 dollars et 4 508 185 dollars. Le stock d'articles finis a été évalué à 929 022 dollars, représentant le coût de production de cartes de 1982 et d'autres articles en stock au 30 avril 1983 et devant être mis en vente durant la campagne de 1983.

6. A sa session de mai 1982, le Conseil d'administration a approuvé des prévisions de dépenses d'un montant de 25 789 000 dollars pour la campagne de 1982 (E/ICEF/AB/L.241). Les engagements réglés et non réglés se sont chiffrés à 19 687 432 dollars. Le solde représente la différence entre les dépenses prévues dans le budget et les dépenses réelles (état III).

### RECAPITULATION DE PRINCIPES COMPTABLES IMPORTANTS

Au cours de la campagne de 1982, l'Opération cartes de vœux a suivi la politique comptable du FISE, sauf en ce qui concerne les principes suivants, qui s'appliquent à elle exclusivement :

a) L'exercice de l'Opération va du 1er mai au 30 avril.

b) Les invendus pouvant dans la plupart des cas être retournés, les recettes ne sont comptabilisées comme telles que lorsque les comités nationaux et autres points de vente font connaître le montant effectif de leurs ventes. Le nombre de cartes, calendriers et autres articles envoyés au points de vente et le nombre d'invendus retournés par lesdits points sont consignés dans des comptes distincts relatifs au stock, que l'on apure une fois par an au regard des comptes relatifs aux ventes effectives et au produit de ces ventes.

c) Le coût des matières premières nécessaires à la production (papier, enveloppes, boîtes, etc.) est imputé sur un compte de stock au moment de l'achat. Le coût du matériel utilisé est imputé sur un compte du budget au moment où ledit matériel entre dans le circuit de production. Les liquidations de stock sont comptabilisées sur la base du coût moyen.

d) Seuls les produits finis disponibles à la clôture de l'exercice mais à mettre en vente au cours de l'année suivante sont évalués au coût de production; il n'est pas donné de valeur comptable aux autres. Le stock de matières premières (papier, enveloppes, boîtes, etc.) est évalué au coût d'achat moyen. Les articles en cours de fabrication destinés à la vente lors de campagnes ultérieures sont évalués au coût de production.

## TABLEAUX RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

Tableau 1

Autres recettes et pertes de la campagne de 1982 et  
chiffres comparatifs de la campagne de 1981

(En dollars des Etats-Unis)

	Campagne de 1982	Campagne de 1981	Augmentation (diminution)
Contributions du personnel	633 077,56	601,799,14	31,278,42
Dons et contributions pour l'affranchissement des envois	7 530,54	33 995,40	(26,464,86)
Remises consenties par les vendeurs sur le prix du matériel acheté	68 351,90	48 171,10	20 180,80
Autres recettes et pertes			
Gains et pertes dus aux variations des taux de change	(699 981,27)	(2 198 676,53)	1 498 695,26
Autres recettes accessoires (montant net)	65 148,11	419 995,05	(354 846,94)
TOTAL	<u>74 126,84</u>	<u>(1 094 715,84)</u>	<u>1 168 842,68</u>

## Stocks au 30 avril 1983 et chiffres comparatifs de l'exercice précédent

(En dollars des Etats-Unis)

	30 avril 1983	30 avril 1982	Augmentation (diminution)
<u>Stock (au prix coûtant)</u>			
<u>Matières premières (papier, enveloppes, etc.)</u>			
Cartes de voeux et papeterie	2 509 302,55	2 961 282,22	(451 979,67)
Matière première pour papeterie	49 111,66	109 899,65	(60 787,99)
Matériel de promotion	<u>65 386,56</u>	<u>90 884,91</u>	(25 498,35)
	2 623 800,77	3 162 066,78	
<u>Articles en cours de fabrication et produits finis (campagne en cours) a/</u>			
Cartes de voeux	180 115,52	164 525,62	15 589,90
Papeterie	285 774,30	473 262,23	(187 487,93)
Matériel éducatif	<u>463 131,87</u>	<u>293 637,49</u>	169 494,38
	929 021,69	931 425,34	
<u>Articles en cours de fabrication (campagnes ultérieures)</u>			
Cartes de voeux	3 807 629,93	3 419 750,78	387 879,15
Papeterie	536 619,86	948 067,37	(411 447,51)
Matériel éducatif	<u>163 935,27</u>	<u>377 819,82</u>	(213 884,55)
	4 508 185,06	4 745 637,97	
Total	<u>8 061 007,52</u>	<u>8 839 130,09</u>	(778 122,57)

a/ La rubrique "Cartes de voeux" inclut la valeur des articles en cours de fabrication et celle des produits finis. Les autres articles sont des produits finis.

## Variation des stocks de cartes finies : campagne de 1982

(En millions de cartes)

	Campagne de 1982	Campagne de 1981
Stock à l'ouverture de la campagne	76,5	80,7
<u>A ajouter :</u>		
Cartes finies mises en vente et cartes envoyées à des points de vente non pliées	<u>137,8</u> 214,3	<u>139,4</u> 220,1
<u>A déduire :</u>		
Cartes vendues	114,6 a/	115,1 a/
Cartes désassemblées	10,7	15,0
Cartes détruites, perdues ou utilisées comme échantillons	<u>7,2</u> b/ c/	<u>13,5</u>
Stock à la clôture de la campagne	<u>81,8</u>	<u>76,5</u>

a/ Dont 17,7 millions de cartes d'années précédentes finies pendant la campagne de 1982 et 17,2 millions pendant la campagne de 1981.

b/ Dont 5,4 millions de cartes finies, de composition antérieure, devenues invendables et qui ont été détruites ou données. Le reste (1,8 millions) correspond à des cartes perdues lors du transport et aux points de vente ou utilisées comme échantillons, ou résulte d'ajustements opérés après que les cartes eurent été effectivement comptées.

c/ Les pertes à la production et sur inventaire se sont chiffrées à 7,4 millions de cartes (finies et non finies); 1,7 millions de cartes ont été utilisées comme échantillons.

---

## كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

### 如何购取联合国出版物

联合国出版物在世界各地的书店和经售处均有发售。 请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издавания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишете по адресу: Организация Объединенных Наций. Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o dirijase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---